

BRABANT



BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction : Yves Boyen

Conseiller technique : Georges Van Assel

Présentation : Mireille Van Zandycke
Nadine Willems

Administration : Rosa Spitaels

Imprimerie : Laconti s.a.

Photogravure : Lemaire Frères

Couverture : le Berrurier

Prix du numéro : 50 F. Cotisation : 200 F.

Siège : rue Saint-Jean 4
1000 Bruxelles.

Tél. : (02) 13.07.50 - Bureaux ouverts de 8.30 h à 17.15 h.

Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés. C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant : 3857.76.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift « Brabant », die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs désireux de souscrire un abonnement combiné (éditions française et néerlandaise) sont priés de verser la somme de 350 F au C.C.P. 3857.76.

BE ISSN 0006-8616

SOMMAIRE 5-1973

L'Hôtel communal d'Ixelles, par Marcel Vanhamme	2
Les Belles-Pierres à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, par Willy Ch. Brou	10
Les Scockart-de Tirimont, seigneurs de Gaasbeek, par Dr. G. Renson	15
Le moulin banal de Braine-le-Château, par J.-L. Van Belle	18
Opération Vénérie à Bruxelles, par Geneviève C. Hemeleers	24
L'art iranien et son rayonnement, par Octave Hendrickx	30
Les charmes de la Hesbaye, par Joseph Delmelle	35
Abbayes du Brabant (4), par Marie-France Dustin	39
La Commanderie de Vaillanpont à Thines, par Joseph Gauze	46
La Route de la Gueuze ouverte aux touristes, par Yves Boyen	50
Il est bon de savoir que...	52
Les manifestations culturelles et populaires	56

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Hôtel communal d'Ixelles : Willy Caussin, Hubert Depoortere et Marcel Hombroeck; Les Belles-Pierres à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac : Hubert Depoortere, Georges de Sutter et Albert Hanse; Les Scockart-de Tirimont, seigneurs de Gaasbeek : A.C.L. et photos aimablement prêtées par l'auteur; Moulin banal de Braine-le-Château : Hubert Depoortere et Georges de Sutter; Opération Vénérie à Bruxelles : Hubert Depoortere et André Cas; L'art iranien et son rayonnement : documents aimablement fournis par l'auteur; Charms de la Hesbaye : Georges de Sutter, Hubert Depoortere et Fédération Touristique du Brabant; Abbayes du Brabant : Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant, Ooms, Hubert Depoortere et Georges de Sutter; Commanderie de Vaillanpont : Hubert Depoortere; La Route de la Gueuze ouverte aux touristes : dessin de Bert van den Broeck; Il est bon de savoir que : Tourisme Information Bruxelles et Fédération Touristique du Brabant.

Couverture : le Grand Béguinage de Louvain (photo : le Berrurier).



Un Souvenir Romantique : L'Hôtel Communal d'Ixelles

par Marcel VANHAMME

Les couples plus ou moins émus qui vont prononcer le oui sacramentel devant l'officier de l'Etat civil d'Ixelles ignorent le plus souvent le privilège qui leur échoit de contracter mariage sur le théâtre même d'un des plus célèbres romans d'amour. Les Hôtels de Ville n'en voient ordinairement que le début, et parfois la fin; celui d'Ixelles connut aussi le bonheur de la Malibran.

(Carlo Bronne, *Esquisses au crayon tendre.*)

Malibran (Maria Garcia) naquit à Paris en 1808; cantatrice de réputation universelle, elle épousa le violoniste belge Charles de Bériot; elle habita la maison de campagne qui sert actuellement d'Hôtel communal à Ixelles. La rue Malibran et la Petite rue Malibran rappellent son séjour dans cette commune.

(A. Bernaerts et R. Kervyn de Marcke ten Driessche, *Les noms de rues à Bruxelles.*)

IXELLES A L'AUBE DE L'INDEPENDANCE NATIONALE

VERS 1830, le joli village d'Ixelles comptait 4.865 habitants. Sa croissance démographique augmentait d'année en année, son territoire étant en voie d'urbanisation rapide. Il faudra cependant attendre le milieu du siècle pour assister à la soudure définitive du jeune faubourg de la Porte de Namur et de la rue de la Paix au quartier de la place communale, encore noyée de verdure du plus pittoresque effet.

La commune — qualifiée de forestière, la Forêt de Soignes étant toute proche — était paisiblement administrée par un Conseil formé d'un bourgmestre, de deux échevins, de six conseillers et d'un secrétaire. L'administration ne pouvait faire face à tous les besoins financiers, indispensables à une localité appelée à un brillant avenir car située dans le souffle d'une jeune capitale en expansion.

En 1820, les modestes recettes communales trouvaient leur origine dans l'impôt de capitation ainsi que dans la taxe sur l'abattage et la mouture.

LA MAISON COMMUNALE PRIMITIVE

Les conseillers communaux se réunissaient dans le Bas-Ixelles, rue du Trou-aux-chiens, rebaptisée rue du Cygne, le 23 juin 1843. Cette voie publique — actuelle rue de la Brasserie — gravit une petite colline, justifiant l'appellation de rue **Camberg**, mont de la Brasserie. Les dénominations des artères voisines (rue du Gerموir, rue de la Cuve, rue de l'Orge, rue de la Levure, rue du Serpentin) rappellent les industries brassicoles, jadis florissantes à Ixelles.

L'immeuble où s'assemblaient les membres du Conseil communal était habité par le sieur Pierre Dierckx.

Au mois de janvier 1832, les services communaux furent transférés au numéro 79 de la chaussée d'Ixelles. La maison abritait le cabaret à l'enseigne du « Chasseur vert ». Moyennant un loyer annuel de soixante-quinze florins, le Collège loua trois pièces au premier étage de l'immeuble. L'hôtesse accepta d'entretenir les locaux administratifs, d'allumer



les feux et d'éclairer le « Salon de réunion du Conseil ».

Un seul employé était affecté au service de l'Etat-Civil et tenait le registre en ordre. Les autres offices restaient de la compétence du secrétaire communal. Un garde champêtre assurait l'ordre public.

En 1835, par le départ d'un sous-locataire, les services communaux disposèrent de deux chambres supplémentaires.

Telle était la situation de l'administration communale d'Ixelles à l'époque de l'arrivée des époux Charles de Bériot - Maria-Félicité Garcia, ex-épouse Malibran.

LA CANTATRICE MALIBRAN LAISSA A IXELLES UN PROFOND SOUVENIR

Maria-Félicité Garcia — mieux connue sous le nom de son premier mari, Malibran — naquit à Paris en 1808. Elle mou-

rut à Londres en 1836. Sa mère, l'actrice Joaquina Sitchès, était belle et intelligente; son père, le ténor sévillan Manuel Garcia, se tailla une flatteuse réputation de chanteur et d'homme de théâtre. Il composa des airs de danse et des chants religieux, écrivit des opéras comiques et consacra ses dons de pédagogue à la formation de cantatrices, dont certaines acquirent une excellente renommée internationale. C'était un professeur exigeant et impitoyable particulièrement sévère pour ses filles, Marietta et Pauline, toutes deux appelées aux plus hautes destinées musicales. Marietta était malheureusement handicapée par une voix dure et rebelle : grâce à un travail opiniâtre et bien conduit, Manuel Garcia transforma l'organe vocal de sa fillette en une voix de soprano et de contralto. L'éducation de cette enfant — de cette enfant que l'on pourrait qualifier de mar-

En page de gauche : l'Hôtel communal d'Ixelles (juin 1973).

Ci-dessus : Anonyme : Portrait de la Malibran. Musée des Beaux-Arts de la commune d'Ixelles.

Ci-dessous : gros plan de la façade principale de l'Hôtel communal d'Ixelles (juillet 1972).



tyre — ne se limita pas au chant et à la musique. Marietta, outre l'espagnol, sa langue maternelle, apprit le français, l'anglais, l'italien et l'allemand; elle reçut des leçons de dessin (qui en fera une bonne aquarelliste, comme en témoignent les peintures conservées au Conservatoire royal de Bruxelles), de patinage, d'escrime et d'équitation. Ces leçons durcirent la volonté et la maîtrise de soi de la jeune fille. Afin d'en faire une cantatrice et une tragédienne aux talents variés, Manuel inculqua à son enfant l'élégance et le choix des gestes. Une dure éducation domestique plia Marietta aux besognes ménagères quotidiennes les plus humbles : chaque jour, elle lavait la vaisselle et cirait les planchers.

Pareille éducation — à première vue dépourvue de toute tendresse paternelle — confirma un caractère entier, volontaire, indomptable, véhément, combatif, obstiné et passionné. A l'âge adulte et arrivée au sommet de sa carrière de cantatrice, la Malibran, lorsqu'elle rentrait d'une représentation théâtrale, encore sous l'effet de l'excitation de la scène, sautait sur les meubles, dansait, bondissait tel un animal sauvage. Elle courait, sans lassitude apparente, de capitale en capitale, plongeait dans la mer et lançait son cheval sur les routes, en un galop effréné.

Ce tempérament animé d'un feu dévorant, débordant de force vitale, était mal contenu dans un corps d'aspect frêle mais dont on devinait la flamme intérieure.

Le visage de Maria-Félicité, d'un ovale parfait et d'une délicatesse transparente, était d'une beauté éblouissante qui fasci-

na pendant dix années toute l'Europe et les deux Amériques.

Les compositeurs les plus réputés du moment fréquentaient assidûment les Garcia. Rossini écrivit pour son ami Manuel le rôle d'Almaviva, du **Barbier de Séville**. Maria débuta dans la pièce aux côtés de son père : la jeune fille avait étudié et répété le rôle de Rosine en deux jours !

A Londres, au King's Theater, elle chanta, avec un succès total, aux côtés du fameux ténor Velluti, le duo de **Roméo et Juliette**. Elle succéda à la Pasta, au style classique tant admiré par Mérimée, dans le rôle de Rosine, rôle qu'elle interprétait avec un incontestable talent. Après avoir suivi son père à Mexico, elle se fit applaudir à New York. Partout où elle passait, Maria Garcia, toute de charme, de jeunesse et d'allant, subjuguait ses auditeurs. Sa beauté lui attira bientôt les hommages passionnés d'un négociant et banquier français, naturalisé américain en 1818. Cet adorateur, âgé de quarante-cinq ans, issu d'une famille fixée dans le Roussillon depuis le début du XVIII^e siècle, s'appelait Eugène Malibran. Il épousa Maria Garcia — devant le Consul de France à New York — le 23 mars 1826.

La jeune femme abandonna son métier de cantatrice pour tenir la maison de son mari. L'époux, malheureux en affaires, resta accablé de soucis financiers. Au bout de quelques mois d'union, Maria, d'accord avec Eugène Malibran, s'embarqua pour l'Europe afin de sauver son époux de la faillite : elle était âgée de 19 ans.

Remontée sur les planches, elle reçut

à Paris — à l'Opéra et au Théâtre italien — un accueil des plus chaleureux. Elle se lia d'amitié avec une ancienne élève de son père, la magnifique et riche cubaine Mercédès de San Juan de Narusco, épouse du comte Merlin, aide de camp du roi Joseph. La comtesse tenait salon, ouvert notamment aux musiciens réputés et aux poètes en vogue. On y rencontrait Lamartine et Alfred de Musset.

Continuant ses tournées, Mme Malibran se produisit en Italie où elle déchaîna l'enthousiasme de la jeunesse dorée de Naples, de Milan, de Venise et de Florence. **Othello, Tancredi, la Cenerentola, Sémiramis, la Gazza ladra, don Juan ...** outre l'impérissable **Barbier de Séville ...** devinrent les grands succès de la carrière de l'artiste.

CHARLES DE BÉRIOT SURVINT...

Charles-Auguste de Bériot, violoniste virtuose, jouissait à la même époque d'une réputation européenne. Il était né à Louvain le 20 février 1802 — six ans avant Maria-Félicia Garcia — et mourut à Bruxelles le 8 avril 1870. Élève très doué de Roberechts et de Viotti, Charles se produisit en public dès l'âge de neuf ans. Jeune homme, il souffrit d'un violent amour, non partagé, pour la jolie cantatrice allemande, très en vogue, Henriette Sontag, à cette époque âgée de 24 ans.

Bériot, qui rencontra Maria Malibran à Bruxelles, ne prêta d'abord guère d'attention à l'artiste. Il la revit au mois d'août 1831. Tous deux participèrent au Grand Concert de l'Assomption. Le surlendemain, Maria interpréta le rôle de

Rosine, au Théâtre de la Monnaie. Le violoniste fut conquis par la ravissante créature et l'art qu'elle déployait sur la scène. Cette nuit-là, Bériot s'endormit dans l'image, encore lointaine, de la jeune femme qu'il s'était mis à aimer. L'ex-Mme Tallien — elle avait épousé le comte Caraman, depuis prince de Chimay — invita les deux artistes en vogue en son magnifique château où elle avait fait édifier un théâtre rococo.

Le violoniste exécuta un concerto dont il était l'auteur : la sensible Maria se troubla en entendant l'appel frémissant des cordes de l'instrument, manié avec une inégalable maîtrise. Unis par une même flamme, les deux artistes se réfugièrent à Paris. Les engagements professionnels ne pouvaient être remis : la cantatrice échappa à son amant et s'envola vers les capitales qui l'appelaient. Bouleversée par Charles de Bériot, elle sollicita son divorce. Les démarches entamées s'avéraient longues et pénibles. Mme de Malibran restait dans l'impossibilité morale de se dégager des chaînes de son mariage new-yorkais, sous peine de se compromettre aux yeux de la loi et du public. Ce furent pour elle des mois tourmentés, déchirés par des reproches et des brouilles d'amoureux, suivis de fiévreuses reconciliations.

Le 24 mars 1832, lorsque la cantatrice interpréta au Théâtre de la Monnaie, des airs de Rossini et des ballades anglaises, les auditeurs crurent que le bâtiment allait crouler sous les ovations.

Mme Malibran, dont la situation morale était discutée, occupait un appartement loué, au coin de la rue Guillaume (rue Léopold) et du Fossé-aux-Loups. Son



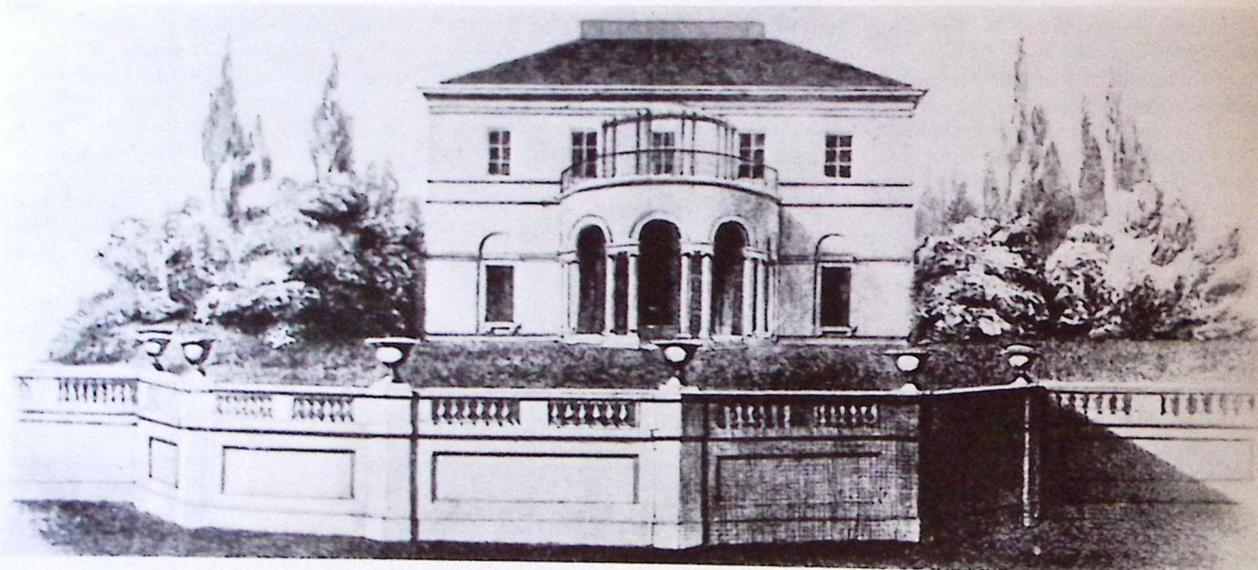
L'Hôtel communal d'Ixelles en 1900.

chemin restait cependant semé de roses. Après une tournée triomphale en Italie, elle revint à Bruxelles pour y accoucher de son deuxième enfant, Charles-Wilfred (12 février 1833). Son divorce, attendu avec une impatience grandissante, fut finalement prononcé par le Tribunal de la Seine (1835). Elle allait enfin pouvoir épouser Charles de Bériot, au retour d'une magnifique prestation à la Scala de Milan. Les deux fiancés furent unis à la Mairie du deuxième arrondissement de Paris, le 26 mars 1836. Tout semblait pâlir auprès de leur bonheur. Au dîner de noces, qui réunit Rossini et

tion, précédée d'une rotonde supportée par quatre colonnettes jumelées, la façade aux cinq fenêtres portait une terrasse à balustrades. Cette façade donnait sur un vaste jardin planté d'arbres, partie de la place Fernand Cocq actuelle. Cette maison de campagne entourée de haies vives et appelée parfois abusivement **château d'Ixelles** dans les textes de l'époque, succédait à la maison de la Butte Montmartre, à Paris, où les deux amoureux avaient connu, durant deux mois, un bonheur sans mélange. Durant leur lune de miel, les époux ne reçurent chez eux que de rares amis.

FIN D'UN REVE FUGITIF

Le démon du théâtre et l'instabilité d'humeur de Mme Bériot mit un terme à cette atmosphère de ferveur. La cantatrice accepta — avec sa générosité proverbiale — de chanter dans la salle des Augustins, au profit des réfugiés polonais. Puis, avec son mari, elle se produisit à la Monnaie. Enfin, ce furent les randonnées artistiques à l'étranger où l'attendait un public impatient de retrouver sa chanteuse favorite. A Londres, elle interpréta la **Somnambule**, de Bellini. Le compositeur, inspiré



Ixelles : la maison de campagne de la Malibran, d'après un document d'époque.

quelques amis chers, le fameux pianiste Thalberg se surpassa : Maria fondit en larmes et manqua de s'évanouir d'émotion. Après quelques instants de solitude, elle reparut parmi ses invités et chanta quatre morceaux, accompagnée par Thalberg. Les rares privilégiés qui assistèrent à cette séance — dont Legouvé — ne devaient plus jamais l'oublier. Le lendemain, les époux partaient pour Bruxelles. A Ixelles, Bériot avait fait construire une luxueuse et confortable maison de campagne.

LE PAVILLON OU CHATEAU D'IXELLES
De forme carrée, de ligne sans préten-

Le sévère musicologue Fétis était de ceux-là. Ils firent de la musique. Les fenêtres restées ouvertes attiraient les habitants d'Ixelles. Derrière du Brunckez, dans la revue **Brabant**, a rappelé « les heureux mélomanes qui eurent l'occasion d'assister aux répétitions, auditions du duo Malibran-Bériot dans leur maison de campagne, lorsqu'en été les fenêtres larges ouvertes inondaient la place communale de leurs mélodieux accords, en conservèrent des souvenirs émus qu'ils ont transmis à leur deuxième et parfois troisième génération dont nous sommes ».

romantique, s'éprit violemment de la cantatrice et ne put accepter l'existence avec la sérénité d'âme nécessaire. Il mourut peu après, de sa solitude et de sa blessure sentimentale.

La Malibran — contre les conseils de son mari, inquiet de l'agitation permanente de sa femme — accepta une invitation polie de lord Lennox qui lui offrit de passer une journée dans sa campagne du Surrey, en compagnie d'autres invités. L'actrice aurait ainsi l'occasion de monter des chevaux magnifiques. Au cours d'une randonnée équestre, le pur sang **Comet** emporta sa cavalière dans

une course vertigineuse. L'animal franchit mal une barrière. Maria perdit l'équilibre et resta accrochée aux étriers. Traînée brutalement sur le sol, elle souffrit de contusions et de blessures qu'elle parvint à maquiller afin de pouvoir, en dépit de ses souffrances, monter sur scène. Bériot ignora l'accident que Maria tint prudemment caché.

Les harassantes tournées artistiques reprirent de plus belle. De retour en Angleterre, la Malibran se sentit immensément lasse, en dépit de son souci de poursuivre sans trêve la réussite d'une carrière exceptionnelle. A ce moment, elle eut cependant la prémonition du destin qui allait durement la frapper en pleine jeunesse. A Manchester, elle chanta suavement deux airs de Haendel et de Cimarosa, puis, avec la même chaleur, le duo d'Andronico, de Marcadante. Suppliciée par un public d'adorateurs exigeants, elle entama le **bis** que les auditeurs réclamaient. L'effort fourni fut trop grand : la cantatrice, à bout de force, s'affaissa. Sa destinée était accomplie.

EXTRAIT DU JOURNAL DE BELGIQUE, dimanche 25 septembre 1836.

De Londres, 22 septembre : « Mme Malibran a éprouvé tout à coup à la grande réunion musicale de Manchester, au milieu d'un des concertos, une violente indisposition; après deux ou trois jours de repos, le mal semblait céder, quand subitement il a pris un caractère sérieux; on assure même qu'elle est en danger. Les docteurs Burdsley, Worthington et Hull, médecins très distingués de Manchester, lui prodiguent les soins les plus assidus. L'état de grossesse très avancé

Charles-Auguste de Bériot.



de cette grande cantatrice ne contribue pas peu à aggraver sa position; on craint une fausse couche. Elle s'est trop fatiguée dans le dernier concert. M. Bériot, qui ne quitte pas un instant la malade, montre la plus vive inquiétude. A moins d'une convalescence qu'il n'est presque pas permis d'espérer, elle ne pourra tenir ses engagements à Norwich, Worcester et Liverpool; 600 livres sterl. devaient lui être allouées pour sa présence à la fête musicale de Manchester : son indisposition s'étant aggravée par suite de ses efforts pour satisfaire le public, il ne sera sans doute rien changé aux arrangements qu'elle avait pris. Les médecins ont déclaré qu'elle ne pourrait chanter avant un mois. »

Le journal **l'Indépendant** donna une information en quatre lignes, concernant l'indisposition de l'artiste. Mais le numéro du jour suivant — 26 septembre 1836 — se référant à une information du 23 courant signalait que « Mme Malibran est toujours obligée de garder le lit et qu'elle n'a pas encore pu se lever depuis le moment où elle s'est trouvée mal. M. de Bériot, qui ne la quitte jamais, a été si inquiet vendredi, qu'il a envoyé chercher le médecin de son épouse, le



Maria-Félicité Garcia, mieux connue sous le nom de son premier mari, Malibran.

docteur Belluomini, à Londres. Hier, pendant qu'on refaisait le lit pour la première fois, Mme Malibran a dû s'asseoir dans un fauteuil, mais elle parut beaucoup fatiguée par cet effort et elle est restée sans parler tout l'après-midi. Hier elle se portait un peu mieux et sa toux a diminué, mais la fièvre n'a pas encore cessé. »

Une fièvre cérébrale — conséquence de la chute de cheval dans le Surrey — emporta la cantatrice le 23 septembre, peu avant minuit. Charles de Bériot se trouvait au chevet de la malade. Avec la disparition de la grande cantatrice, la musique romantique semblait mourir. Privé de son épouse et de la lumière de son amour, épuisé de fatigue et de chagrin, Bériot tomba dans une profonde affliction. Sur l'ordre du médecin Belluomini, il rentra à Bruxelles afin d'y noyer sa solitude et de descendre plus paisiblement l'escalier du souvenir. Le violoniste se fit remplacer en Angleterre par un homme de confiance, le négociant Mr. Beale, qui s'occupa des funérailles. La dépouille mortelle de Mme de Bériot fut inhumée à Manchester. Elle y resta peu de temps. Après de laborieuses démarches, elle fut exhumée et transportée le



Buste de François Fétis. Bruxelles, Conservatoire Royal de Musique.

3 janvier 1837 dans la demeure d'Ixelles. La translation des restes de Mme de Bériot du port d'Anvers à l'hôtel de St-Antoine se déroula très simplement. Le corbillard resta à l'hôtel, le cercueil fut transporté sur un char à bras. La mère de la défunte, Mme Garcia, et M. Defienne, pianiste, accompagnèrent seuls le cercueil.

Arrivé d'Anvers à la maison de campagne d'Ixelles, le cercueil en chêne, drapé de noir, fut exposé sur une estrade au milieu du salon. Le lustre et de nombreux cierges éclairaient la scène funèbre. On lisait sur un large écusson d'argent **Maria-Félicité Garcia, femme de Bériot, décédée à l'âge de 28 ans.**

Du *Journal de Belgique*, en date du vendredi 6 janvier 1837 :

Le 5 janvier « les obsèques de Mme de Bériot (Malibran) ont été célébrées hier, conformément au programme. Le cortège est parti à 11 heures du matin d'Ixelles. Huit tambours de la garnison ouvraient la marche. Les harmonies de Bruxelles et d'Ixelles suivaient avec la musique des guides, exécutant tour à tour des marches funèbres; 33 voitures suivaient le corbillard. Les cordons du

corbillard étaient soutenus, en avant, par MM. Blargnies, conseiller à la Cour d'Appel; de Poelaert; Geefs, statuaire; et Navez, peintre d'histoire; en arrière, par MM. Fétis, directeur du Conservatoire royal; Baron, homme de lettres; Suys, architecte, et Renard, artiste du Théâtre royal. Derrière le corbillard, les élèves du Conservatoire, les artistes du théâtre et de la ville et les personnes invitées. Les façades de l'**Hôtel d'Angleterre** et de la **Société de la Grande Harmonie** étaient garnies de tentures de deuil. Le cortège, après une marche lente et pénible, est arrivé à Laeken en une heure et demie. La porte de l'église était fermée, mais un portique tendu en noir avait été élevé à l'entrée du cimetière et le corps a été reçu au bruit des cloches. Beaucoup de dames s'étaient rendues d'avance au cimetière. Le cercueil avait été porté à bras à l'entrée du caveau, sur lequel doit être élevé le monument. M. Fétis a fait ensuite par les élèves du Conservatoire et par les artistes du théâtre et de la ville, un **miserere** à quatre parties, sans accompagnement, d'un très bel effet; puis deux discours ont été prononcés, l'un par M. Fétis, l'autre par

M. Baron; ces discours, également bien pensés et bien écrits, ont été accueillis par de nombreux applaudissements. » Les amateurs de **Petite Histoire** — et nous en sommes — apprendront que les tambours étaient des soldats du 8^e de ligne; que, en ce triste jour de janvier, la boue encomrait les rues et la route de Laeken; que Bériot était président de l'Harmonie d'Ixelles, que le corbillard était tiré par quatre chevaux... tous renseignements fournis par les journaux de l'époque.

Et l'*Indépendant* d'ajouter : « **Ainsi s'est terminée une cérémonie qui laissera de profonds souvenirs dans notre ville. Toute la population de Bruxelles avait pris une vive part aux démarches faites pour obtenir que la dépouille mortelle de Mme Malibran fut rendue à une ville dans laquelle cette incomparable artiste avait pris ses droits de cité. Toute la population s'y associe aux derniers hommages qui lui ont été rendus.** »

Geefs sculpta la statue — en marbre blanc — de celle que la presse de l'époque appelait l'**admirable cantatrice, l'illustre artiste, la femme bienfaitrice** tant elle s'occupait des personnes dans le besoin ou désemparées par de pénibles circonstances personnelles.

La Malibran est figurée drapée dans les longs voiles de la **Norma** : « les cheveux épars, les yeux au ciel, elle chante en sortant de son tombeau, telle qu'un soir, transportée par la beauté des pins et des fontaines, la Malibran, du haut des degrés de la Villa Médicis, entonna l'hymne à Diane dans la nuit éperdue » (Carlo Bronne).

Les poètes ont largement contribué à constituer le visage éternel de cette belle cantatrice sensible et intelligente, servie par le raffinement de ses gestes de tragédienne inspirée. Il se dégageait d'elle un élan, un parfum sensuel d'essence végétale, qui tenait probablement à sa race. Ces qualités la distinguaient entre toutes les grandes artistes de l'époque romantique. Les poètes ne s'y trompèrent pas. Lamartine, qui a bien connu la Malibran, écrivit : « On verra des femmes qui éblouissent les yeux, qui ébranlent le cœur, mais on ne reverra jamais un être comme Maria... Une beauté métaphysique n'empruntant à la matière que juste assez de forme pour être perceptible aux yeux d'ici-bas. » D'autres dirent : « Elle n'avait pas besoin

de baguette pour ses enchantements, le charme était dans son âme... Ce mal divin, ce mal des jeunes poètes, ses contemporains, c'est lui qui l'a emportée, et elle en avait conscience. » Et Alfred de Musset :

*Chaque soir dans tes chants, tu te sentais pâlir
Tu connaissais le monde, et la foule et l'envie,
Et dans ce corps brisé concentrant ton génie
Tu regardais aussi la Malibran mourir !*

Les biographes de la cantatrice — S. Desternes et H. Chandet — écrivent : « **La voix s'est tue mais, de Maria, demeure la merveilleuse image que suscitera désormais dans l'imagination des hommes ce nom : « La Malibran ».** »

ETRANGE DESTIN D'UN NID ROMANTIQUE

En 1843, le nombre de fonctionnaires attachés à l'administration communale d'Ixelles augmentant, le Conseil loua à M. Louis Xavier Gomand une maison située chaussée d'Ixelles, entre la rue Souveraine et la rue Mercelis. Solution toute provisoire car, à ce moment, le budget communal ne permettait pas l'acquisition d'un immeuble plus important.

Une dizaine d'années après la mort de la Malibran, plus exactement en 1848, Bériot offrit en vente — au prix de 82.500 F — le pavillon qui avait abrité ses heures de bonheur conjugal. Faute de moyens financiers, la commune repoussa l'offre de l'artiste. Cependant, l'année suivante, le vendeur accepta des versements échelonnés, dont le dernier venait à échéance en 1870.

L'administration passa l'acte d'achat : il figure aujourd'hui au service des propriétés communales d'Ixelles.

On sacrifia le jardin de l'immeuble afin d'ouvrir une large place publique — la place Léopold de l'époque — contiguë à la chaussée d'Ixelles.

Le 19 décembre 1852, on y plaça officiellement — en présence des princes — une statue du Roi, par Amable Dutrieux (Tournai 1816-1886), élève de l'Académie des Beaux-Arts de Tournai et de Guillaume Geefs, à Bruxelles.

REFERENCES ET ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

1. Gonthier (André), *Histoire d'Ixelles*, Fédération touristique du Brabant.
2. Vanhamme (Marcel), *Esquisse d'une Evolution citadine Entre deux Portes* (in : *Histoire Illustrée du Haut de la Ville*), une réalisation de l'Association des Deux Portes pour ses vingt ans, édition des Publications de Bruxelles, 1972.
3. Desternes (Suzanne) et Chaudet (Henriette) avec

la collaboration d'Alice Viardot, *La Malibran*, Paris, Fayard, 1969.
4. Bronne (Carlo), *Esquisse au crayon tendre*, Bruxelles, coll. Sélection des Lettres, éd. Biblis, 1954.
5. Revue *Brabant*, no 6, 1966. Article de C. Derie du Bruncquez, *Maria - Félicité Garcia, dite La Malibran*.
6. *Journal de Belgique*, no 269, tome L XXXXI, dimanche 25 sept. 1836, no 6, tome L XXXXII, vendredi 6 janvier 1837; *L'Indépendant*, no 270, lundi 26 septembre 1836, nos 271 et 272, mardi et mercredi 27 et 28 septembre 1836, no 3, mardi 3 janvier 1837; no 5, jeudi 5 janvier 1837.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

1/ **Charles - Auguste de Bériot**, né à Louvain, le 20 février 1802, mort à Bruxelles le 8 avril 1870 et inhumé au cimetière de Laeken où se trouve son monument funéraire. Compositeur, violoniste, nommé membre de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale, le 1^{er} décembre 1845. *L'Annuaire* de cette institution a donné une notice par François-Joseph Fétis, portrait gravé par Jean-Baptiste Van der Syden, 1871, p. 351.

Bulletins : discours prononcé à ses funérailles, par F.-J. Fétis, 2^e série, tome XXIX (1870), p. 642.

Notices biographiques : éd. 1854, p. 205.

Buste en marbre, exécuté en 1891, par Picquery fils (1823-1894).

« ... M. de Bériot, leur maître à tous (... des violonistes belges célèbres, cités par l'auteur), vainqueur de Baillot et de Lafont, dans les genres mêmes où excellaient Lafont et Baillot, réunissant la justesse classique la plus irréprochable, une flexibilité infinie et une inimitable suavité; et de ce jeune Vieuxtemps, élève de Bériot, et depuis longtemps déjà rival du maître » (A. Baron, *La Belgique monumentale*, 1844, p. XXII).

2/ **Pauline Garcia** (Mme Viardot), sœur de Maria-Félicité, fut également une cantatrice distinguée, interprète prodigieuse de Gluck. Elle excella surtout dans la tragédie lyrique (**Orphée, Alceste**, etc). **Alice Viardot**, petite-fille de Pauline Viardot et de Tourguéniev, est cantatrice et conférencière.

Ixelles. Façade principale de l'Hôtel communal et place Fernand Cocq (juin 1973).



Les Belles-Pierres à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac

par Willy Ch. BROU
ingénieur civil

UN VILLAGE D'ORIGINE TRES ANCIENNE

SELON la tradition, Vincent, comte de Hainaut et époux de Waudru, fonda vers l'an 650 l'abbaye de Haut-Mont, sur ses terres de Op-Heim (habitation d'en haut).

Vers l'an 1000, Isaac I^{er} de Valenciennes, seigneur d'Iltre et de Braine-le-Château, donna son nom à la terre de Bois-Seigneur-Isaac, sise près de Opeheim.

En 1418, un prieuré d'Augustins s'établit à Bois-Seigneur-Isaac; incendié en 1580 par Guillaume le Taciturne, puis reconstruit, il fut supprimé à la Révolution française; la chapelle gothique datant de 1558, dite du « Saint Sang de Miracle » existe encore.

L'ancien manoir et la ferme seigneuriale appartinrent à la famille des Sainte-Aldegonde. En 1430, Jean de Huldenberg réunit à ce domaine la terre d'Oppehaing de sorte que depuis lors les deux domaines eurent les mêmes destinées; ils furent réunis en une seule commune en 1811.

Jean de Huldenberg, appelé aussi Jean

Ophain : la chapelle des Belles-Pierres fut reconstruite, en 1926-27, sur les fondations du sanctuaire antérieur.

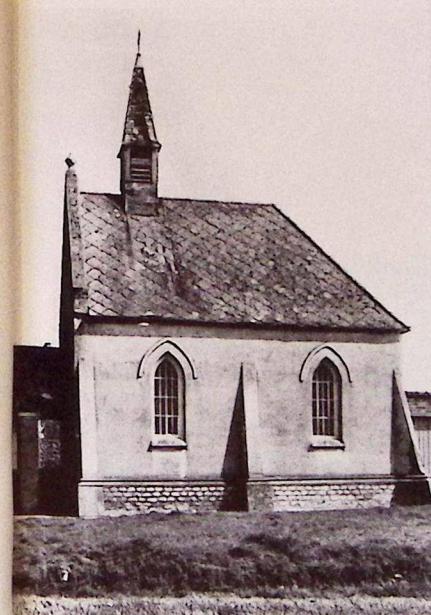
du Bois, avait fait construire à proximité de son castel, le monastère du Saint-Sang (1418), puis celui de Nizelle (1438) à 2 km à l'Ouest de Ophain (1).

LA DECOUVERTE DES « BELLES-PIERRES »
Vers l'an 1450, un berger de la « Neuve Cour » (2), ferme sise sur Leloe (l'actuelle Lillois) faisait paître son troupeau sur un plateau (alt. 133) à quelque 800 m au Sud de la petite agglomération de

ci s'envola puis revint; le pâtre lui jeta un nouveau projectile; nouvelle envolée de la pie et nouveau retour; exaspéré, le berger creusa un grand trou avec sa houlette pour extraire une grosse motte... Il buta de son outil sur une pierre. Intrigué, il creusa en cet endroit et découvrit sous la surface du sol de grandes pierres qui lui parurent travaillées. Le soir, il raconta au fermier de « Neuve Cour » sa découverte.

sa longtemps à cet endroit; l'une était la plus longue et la plus large : dalle d'autel destinée aux sacrifices ou dalle de support d'une idole ? L'endroit prit dès lors le nom de « Belles-Pierres » et la statuette dans l'aubépine fut appelée « Notre-Dame des Belles-Pierres ».

UNE PREMIERE CHAPELLE GOTHIQUE
A proximité immédiate des vestiges an-



La chapelle des Belles-Pierres (côté sud).



Chapelle des Belles-Pierres : copie en plâtre de la statue de Notre-Dame des Belles-Pierres.



Ophain : l'église Sainte-Aldegonde où est conservée la statue originale de Notre-Dame des Belles-Pierres.

Ophain, jouxtant à l'Est le vieux chemin de Nyvelle à Brouckzele (de Nivelles à Bruxelles). Il aimait prier devant une statuette de Notre-Dame, qu'il avait sculptée dans un bloc de chêne et suspendue dans les branches d'une aubépine... Un jour donc le berger fut distrait dans ses prières par une pie voltigeant et jacassant autour de l'arbrisseau. Impatient, le berger lança une motte de terre avec sa houlette pour chasser l'oiseau; celui-

Le fermier rapporta le fait à son seigneur, Jean de Huldenberg. Avec quelques terrassiers, Jean du Bois se rendit à l'endroit indiqué et, lui présent, assista à la mise au jour de toutes les dalles enfouies en cet endroit, depuis un temps immémorial.

Les pierres, d'après leur forme et leurs sculptures, indiquaient qu'elles appartenaient à quelque monument idolâtrique, à quelque sanctuaire païen. On les lais-

tiques, Jean de Huldenberg fit construire une chapelle gothique, de 8,15 m sur 4,50 m, précédée d'un porche sur colonnes. Elle fut solennellement consacrée à Notre-Dame le 12 août 1457. Le sanctuaire fut confié au prieur et aux religieux établis à Bois-Seigneur-Isaac; ils y firent placer une statue, réplique exacte de la statue de Notre-Dame de toute Grâce, vénérée dans l'église de leur monastère (3).

Le 1^{er} août 1567, un voleur brisa la fenêtre derrière l'autel, pénétra dans la chapelle, fractura l'armoire, enleva le calice, le corporal, les ornements sacerdotaux et même la statue de Notre-Dame. En s'enfuyant, il abandonna la statuette dans un champ d'avoine. Une villageoise, épouse d'Hubert Taminiau, la retrouva et la replaça sur l'autel de l'oratoire. De 1578 à 1585, beaucoup de monastères, d'églises et de chapelles du Brabant Wallon furent dévastés et profanés par les Gueux iconoclastes. La chapelle

la statuette à son épouse, se promettant de la déposer à son retour à Ophain dans la chapelle des Belles-Pierres, en lieu et place de celle qui avait disparu. Il tint parole et fit remettre la chapelle en bon état en 1585.

A la Révolution française, l'oratoire dut être fermé; la statuette fut recueillie par les fermiers de Griponwez (4), puis passa de famille en famille jusqu'au début du XX^e siècle où elle était gardée par la famille Cuvelier. Entre-temps, la chapelle des Belles-Pierres avait complètement

des Belles-Pierres organisèrent une procession : ils allaient chercher en grande pompe la statuette à l'église paroissiale, la vénéraient quelques instants sur un reposoir aménagé au hameau, puis la ramenaient à l'église, non sans regrets. Devenu curé d'Ophain, le R.P. Norbert Eloy, chanoine prémontré et archiviste de l'abbaye de Bois-Seigneur-Isaac, étudia les documents concernant la statue et la chapelle des Belles-Pierres et rechercha l'emplacement exact de l'ancienne chapelle. Il en retrouva toutes les



des Belles-Pierres subit le même sort et la statuette vénérée disparut. Le culte à Notre-Dame cessa pour quelques temps. Hector du Hou, magistrat d'Ophain se mit au service de Corradin, capitaine italien aux ordres du duc de Parme, gouverneur des provinces belges pour le compte de l'Espagne. Un jour qu'il accompagnait son capitaine en Flandre, Hector du Hou aperçut par terre une jolie statuette de la Vierge; il l'enveloppa dans son manteau et l'emporta jusqu'à Hal où la troupe rentra en garnison. Il confia

disparu, ses matériaux ayant servi à la construction d'édifices profanes, et l'emplacement du sanctuaire fut aménagé en ...jardin.

LA CHAPELLE ACTUELLE

Le 26 mai 1918, la statuette de Notre-Dame fut solennellement bénie et introduite par le Cardinal Mercier dans l'église paroissiale d'Ophain; 3.000 personnes accoururent de tous les environs. Chaque année, le dimanche le plus proche du 26 mai, les habitants du hameau

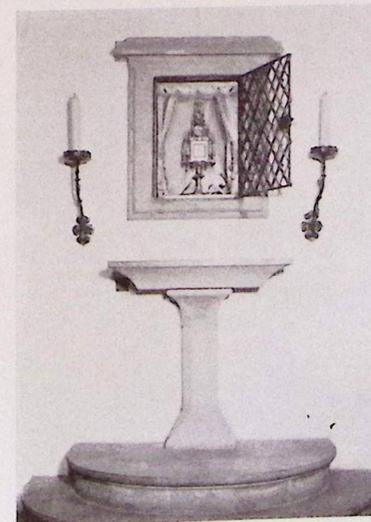
Lillois : La Ferme Grand'Peine (altitude 130 mètres) se trouve le long de l'antique itinéraire Nivelles-Alsemberg-Bruxelles.

fondations et même quelques débris importants, dont la base d'une colonne gothique ornant le porche de l'édifice (5). Sur les fondations mêmes de la chapelle antérieure, le curé fit reconstruire un nouveau sanctuaire; à son chevet on érigea sept petites chapelles avec bas-reliefs représentant les Sept Douleurs de

Abbaye de Bois-Seigneur-Isaac : chapelle du Saint Sang de Miracle.



La sacristie de la chapelle du Saint Sang de Miracle, sert d'écrin au splendide reliquaire abritant le corporal du Saint Sang.



la Sainte Vierge et rappelant le nom des donateurs. On inaugura l'ensemble le 12 juin 1927 et on y replaça la statuette de Notre-Dame, venant de l'église paroissiale. La chapelle est orientée Ouest-Est. Depuis lors, aux Belles-Pierres on vénère à nouveau Notre-Dame, dans son site originel, vieux de plus de 500 ans, mais situé exactement à l'emplacement antique d'un temple gallo-romain, voire d'un monument mégalithique : dolmen ou cromlech, vieux peut-être de 4 ou 5000 ans. Le site de ces monuments successifs est un des points les plus hauts de la région (alt. 133 m). On y jouit d'un tour d'horizon remarquable.

LE VIEUX CHEMIN DE NIVELLES
A ALSEMBERG

Dolmen ou cromlech, temple païen, puis

chapelle chrétienne, tous ces édifices culturels se sont succédé sur le même site des Belles-Pierres, à six mètres à l'Est du vieux chemin de la ville de Nivelles à Alsenbergh et à Brouckzele ou « Postweg ».

Cet antique itinéraire quitte le centre de Nivelles (alt. 100) par la rue de Bruxelles, traverse le parvis Notre-Dame puis remonte l'avenue de Burlet en franchissant la Thines (6), coupe le chemin de fer au Nord de la gare de l'Est et se prolonge par la rue Auguste Levêque jusqu'au carrefour (alt. 130) d'où part le vieux chemin qui mène par la chapelle des Sept Douleurs au village de Thines. A 300 m au Nord de ce carrefour se trouve la ferme La Maillebotte (7).

Le chemin se prolonge de 600 m horizontalement au-delà de ce carrefour vers

siècle, il fut appelé à remplir plusieurs mandats diplomatiques, entre autres, il fut envoyé comme ambassadeur plénipotentiaire au Congrès de la paix de Rijswijk (1697). Il fut une figure importante derrière Jan Brouckhoven de Bergeyck. Malgré le fait qu'il se contenta de sa position de deuxième rang, il connut son heure de gloire comme diplomate et technicien.

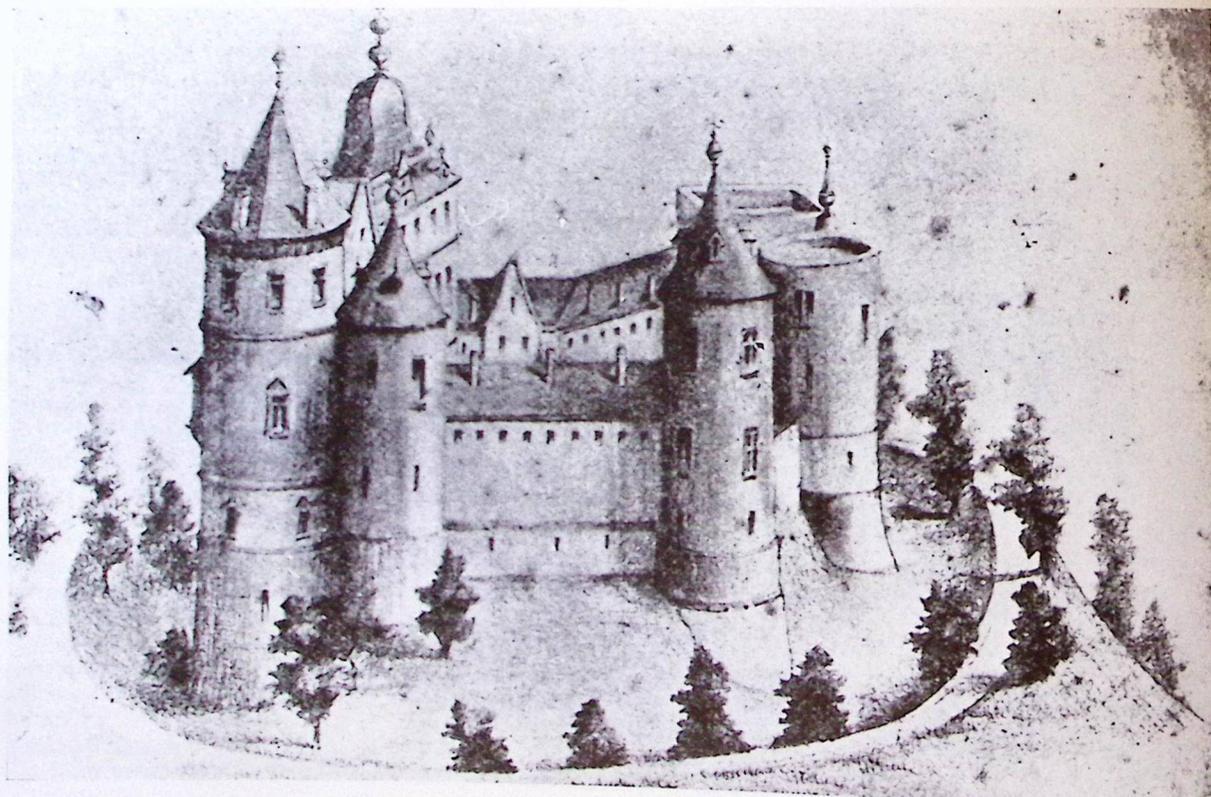
Pour le remercier pour sa diplomatie lors du Congrès de Rijswijk, les Etats de Brabant lui offrirent deux plateaux et deux aiguères en vermeil repoussé et gravé, portant les armes du duché de Brabant. Ils sont exposés dans la salle de la galerie du château.

Louis-Alexandre mourut le 8 mai 1708 et fut enterré dans la chapelle du Saint-Sacrement de la cathédrale Saint-Michel

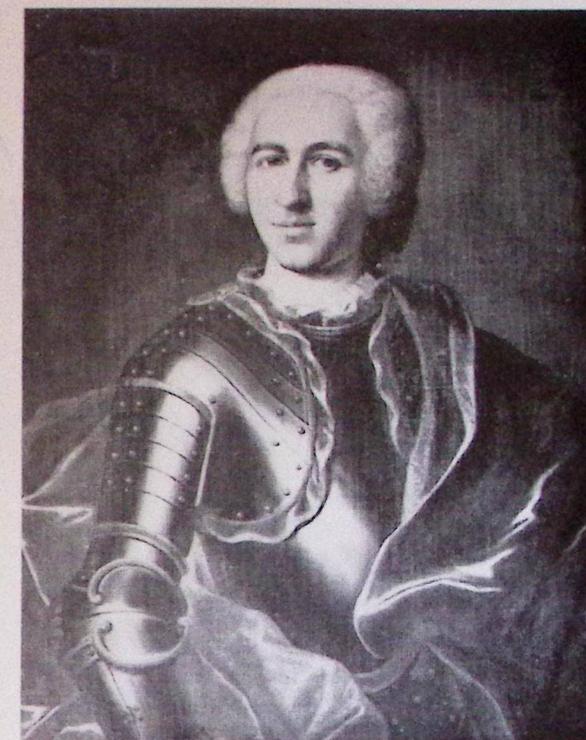
(anciennement Collégiale des SS. Michel et Gudule) à Bruxelles, contre le mur septentrional (côté de l'Évangile). Alexandre-Louis Scockart (1708-1718), fils du précédent, devint comte de Tirimont. Il releva ce comté et la baronnie de Gaasbeek, le 20 septembre 1701. Après avoir obtenu le diplôme de docteur en droit canon et droit civil (20 juin 1701), il épousa le 26 septembre 1702, en l'église Saint-Nicolas à Gand, Jeanne-Marie-Dorothée-Eléonore-Philippine Volcaert, fille de Frédéric-François-Joseph-Hubert, seigneur de — et depuis 1726 — comte de Weldene, et de Catherine-Françoise-Fernande de Boneem. Les Volcaert transmirent aux Scockart, puis aux Arconati-Visconti, les pièces concernant Pierre-Paul Rubens et sa famille, que leur avaient léguées les del

Monte, les d'Alvarado y Bracamonte, les de Blondel et les de Boneem. Durant toute cette période, nous ne possédons que peu de renseignements sur le château proprement dit. L'historien A. Wauters dans son « Histoire des environs de Bruxelles », t. I écrit : « Malheureusement ils voulurent sacrifier à la mode des temps en modernisant le château et, en 1714, on abattit par la mine et la sape une partie de ces tours et de ces énormes murailles qui avaient résisté aux canons de Vandentympele et du prince de Parme et à l'artillerie française. » Alexandre-Louis avait été nommé successivement conseiller et commis des domaines et finances (16 février 1687), écoutète de la ville d'Anvers et marquis du pays de Ryen (6 septembre 1688). Il

Le château de Gaasbeek en 1694.



Jean-Daniel-Antoine Scockart (1698-1756).



Louis-François-Joseph Desmaisières, seigneur de Templeuve.

fut nommé également « premier secrétaire », « audiençier en Brabant », « trésorier » et « garde des chartres ». Louis-Alexandre mourut à Bruxelles le 3 septembre 1713, son épouse à Gand, le 23 juillet 1719. Philippe-Charles-Thomas Scockart (1718-1775) avait à peine dix ans à la mort de son père. Il releva le comté de Tirimont et de Gaasbeek, le 29 novembre 1718. Par transaction du 24 mars 1749, passée par devant la Cour féodale de Dongelberg, il acheta pour la somme de 13.000 florins la seigneurie de Fierlant à Bodegem. Il en fit le relief le 12 mai 1749. En 1758, il acquit la seigneurie d'Aa. Philippe-Charles-Thomas resta célibataire et mourut le 19 janvier 1775 à Bruxelles. Il fut inhumé à Sainte-Gudule dans le caveau de famille. Les armoiries sculptées en pierre de taille, surmontant le

portail de l'église de Gaasbeek, rappellent sa mémoire. Augustin-Juste Scockart (1775-1778), frère du précédent, prit possession du comté de Tirimont, de la baronnie de Gaasbeek et de la seigneurie d'Aa, devant le Conseil de Brabant le 26 avril 1775. Le 18 du même mois il avait relevé, à la cour féodale de Dongelberg, la seigneurie de Bodegem. Son occupation préférée était de dresser des arbres généalogiques de la famille. Après sa mort (27 juillet 1778), sa sœur Brigitte-Josèphe Scockart (1778-1796), releva les possessions. Brigitte épousa le 14 juin 1746, à Saint-Jacques-sur-Coudenberg à Bruxelles, Louis-François-Joseph Desmaisières, seigneur de Templeuve. Elle offrit à l'é-

glise six chandeliers, en argent, faits en 1779 par Henri de Potter, orfèvre à Bruxelles. Ils coûtèrent 1500 florins; Brigitte en paya 870. A sa mort, le 21 avril 1796, elle fut ensevelie au cimetière de Gaasbeek. Sa sœur Henriette hérita le tout et par son mariage avec Galeas Arconati-Visconti de Milan, les biens passèrent à cette dernière famille. Cette famille Scockart-de Tirimont n'eut pas seulement le mérite d'avoir servi le pays mais aussi d'avoir collectionné des objets d'art, qui font encore actuellement la grande richesse du musée (1).

(1) La brochure « Les Scockart-de Tirimont, seigneurs de Gaasbeek » de la main de G. Renson et M. Casteels, peut être commandée et obtenue en versant 50 F au C.C.P. 82707 « Patrimoine du Château de Gaasbeek », 1682 Gaasbeek.

LE MOULIN BANAL DE BRAINE-LE-CHATEAU

par J.L. VAN BELLE

de « La Taille d'Aulme »

EN mai 1973 a été officiellement inauguré dans les bâtiments de l'antique moulin banal de Braine-le-Château, propriété de la Comtesse de Robiano, un musée de la meunerie. Telle est l'heureuse mutation d'une entreprise qui remonte au début du XIII^e siècle ! En juillet 1226, en effet, une donation du Seigneur de Braine, Othon de Trazegnies, à l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles, nous apprend qu'un moulin banal existait à Braine, et ce probablement sur l'emplacement du moulin actuel. Il faut rappeler ici que le cours du Hain, rivière dont les eaux allaient fournir l'énergie nécessaire pour mouvoir ces imposantes roues à aubes, offre toutes les facilités pour l'érection de moulins le long de ses berges. Sur les 4.900 m. de son trajet brainois, il subit en effet une dénivellation de quelque 13,50 m. Quatre moulins étaient ainsi en activité au XIX^e siècle ! Certes les bâtiments actuels ne remontent pas au XIII^e siècle ! L'examen des signes lapidaires nous permet d'y déceler les époques suivantes :

— La fin du XVI^e siècle (ou début XVII^e) serait représentée par quelques éléments de la façade côté avant et le soulèvement de la grange.

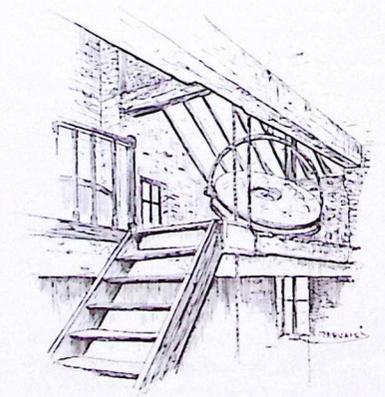
— Au milieu du XVIII^e siècle on aurait érigé le corps de logis arrière et remanié profondément les bâtiments du moulin lui-même. Ce fait se voit par ailleurs confirmé par la présence d'une poutre maîtresse, à l'intérieur du moulin, datée de 1779.

— Enfin, le mur sud (bief) ainsi que la grange auraient été reconstruits ou remaniés au XIX^e siècle. Tel est l'enseignement que l'on peut, semble-t-il, retirer de



Le bief du moulin de Braine-le-Château, vu depuis la vanne (dessin de Parvais).

Moulin de Braine-le-Château : la meule supérieure tournante, en réparation (dessin de Parvais).



l'examen de ces signes lapidaires, qu'il est loisible à chacun d'apercevoir notamment sur les piédroits de la porte d'entrée.

Lors de ces importants travaux, on utilisait tantôt la brique, cuite « sur place » — « la terre à briques » abonde en effet sur le territoire de Braine — tantôt l'arkose extraite à Clabecq, tantôt enfin les belles pierres bleues — petit granit —, celles-ci furent notamment extraites à Arquennes. Ainsi, celles du corps de logis sont pour la plupart marquées du sigle MDB, marque d'une association des maîtres carriers d'Arquennes, MONDRON-BOULOUFFE, auteurs en outre du cloître de l'abbaye de Nizelles.

Ce moulin resta en activité jusqu'en 1947. Comme le témoignent d'anciennes cartes postales, il avait deux roues à aubes. Chacune d'elles actionnait une ou deux paires de meules.

Afin de préserver ce témoin du passé, il fut classé comme site en 1954. Mais cette vieille roue à aubes, arrêtée, s'enlisa bientôt. L'œuvre destructrice du temps s'opérait à nouveau. Trois ans plus tard cependant, sous l'impulsion du Syndicat d'Initiative, elle fut restaurée. Convaincue que ce témoin de la défunte meunerie artisanale offrait toutes les possibilités d'une résurrection, la « Taille d'Aulme » lança l'idée de la création d'un musée. Toutes ses démarches aboutiront à l'arrêté de classement du 6 février 1970, qui dès lors ouvrait les portes à une œuvre de restauration. C'est chose faite aujourd'hui.

Sachant désormais quand il fut construit, il nous reste à voir ce qu'était un moulin banal, à déterminer le pourquoi de son

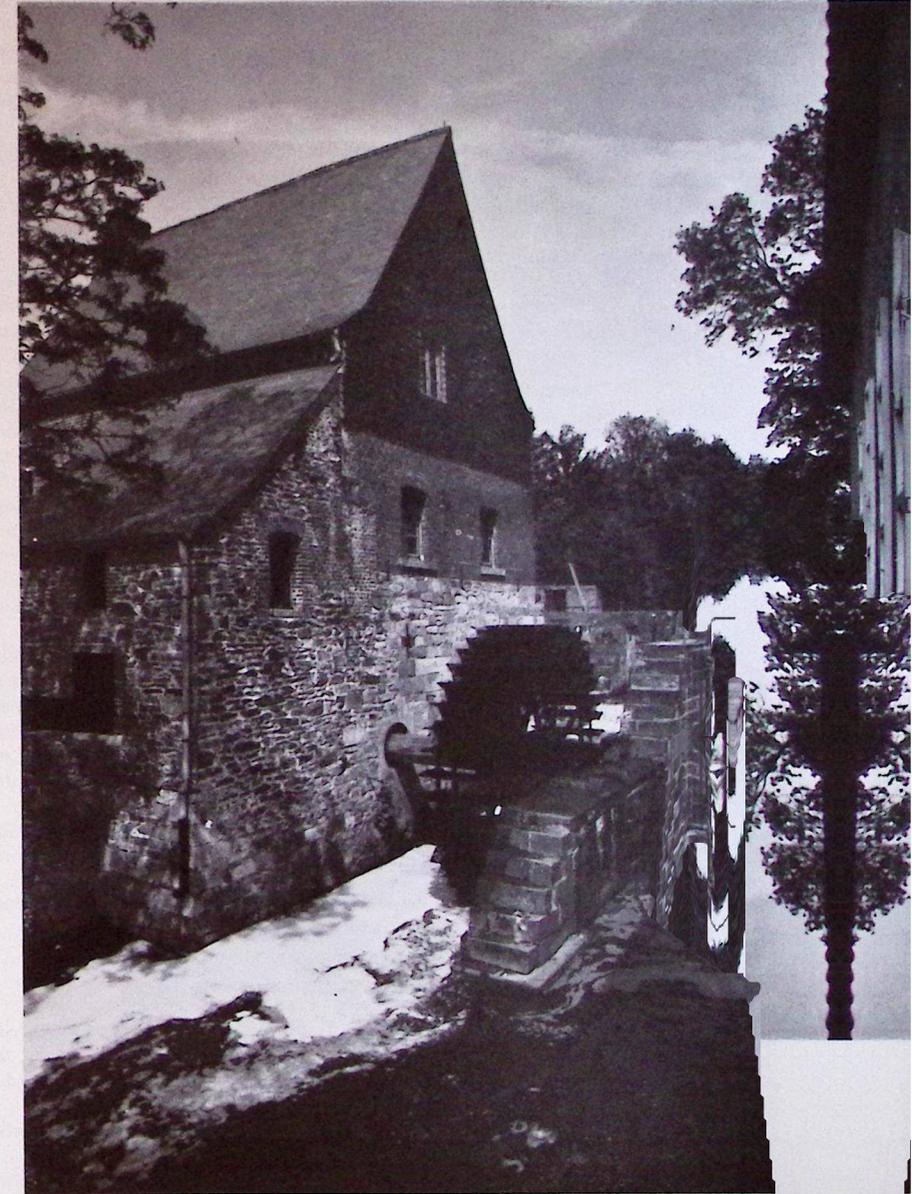
Un coin rêvé pour artistes : une eau claire, des vieilles pierres.

érection, à fixer le comment de son fonctionnement.

Il faut savoir tout d'abord que sous l'ancien régime la brasserie, le moulin et le four étaient à ban, c'est-à-dire qu'ils faisaient partie intégrante du territoire seigneurial. Le seigneur, en effet, avait besoin pour sa subsistance, celle de sa famille et de sa maisonnée, de ce genre d'instruments qu'il inséra tout normalement dans la « réserve seigneuriale ». Ce fait explique par ailleurs l'érection du moulin à proximité immédiate du château. Dès lors il semble naturel de concevoir que les manants vivant sur les terres du seigneur, aient demandé à ce dernier l'autorisation de s'en servir pour leurs besoins personnels moyennant bien entendu une redevance. Cette pratique, facultative au début, devint par la suite obligatoire.

Le règne des « banalités » commençait : il allait durer d'une manière générale du XII^e au XVIII^e siècle. Il est certain que pour les manants cette obligation, cette servitude, offrit à l'origine plus d'avantages que d'inconvénients, car même si la liberté leur avait été accordée d'ériger leur propre moulin, il leur aurait manqué le capital nécessaire pour le faire construire et la force motrice pour le faire tourner. Car l'eau faisait en effet partie de la réserve seigneuriale.

De plus, l'érection d'un moulin était un privilège que seuls des seigneurs hauts justiciers, comme Othon de Trazegnies, possédaient. Mais pour qu'un moulin tourne, il fallait un meunier. Ce fonctionnaire seigneurial était, en Hainaut, nommé par le seigneur. Il faut rappeler ici que Braine en faisait partie sous l'ancien



régime. Mais à Braine, cette nomination résultait d'un accord entre le seigneur et le chapitre de Sainte-Waudru, propriétaire à l'origine de ce village.

Evidemment le fonctionnement et l'entretien du moulin allaient entraîner des charges et des bénéfices. Quels étaient ces bénéfices ? D'où provenaient ces charges ?

Ces bénéfices étaient doubles. En premier, ils provenaient de la mouture ou redevance proportionnelle que les usagers du moulin payaient en nature. Ce taux de redevance était communément fixé en Hainaut au début du XIV^e siècle au vingtième, c'est-à-dire que le manant donnait un sac sur vingt au meunier. Mais dans certaines régions, dans certains villages, il était fixé au dix-huitième et même au seizième. Toutefois à Braine il était parmi les taux les plus faibles puisqu'on moulait au vingt-deuxième !

L'origine de cette faveur réside sans doute dans la situation géographique de Braine — enclave du Comté de Hainaut dans le Duché de Brabant — et dans la modération d'un pouvoir ecclésiastique (Sainte-Waudru).

En second ils provenaient des amendes qui frappaient ceux qui allaient moudre leur blé dans un autre moulin. C'était les échevins qui infligeaient ces amendes très élevées : 60 sous, dans la plupart des cas, plus en outre la confiscation du grain, de la farine voire même du moyen de transport. C'était les « sergents », fonctionnaires auxiliaires de la justice, qui avaient dans leurs attributions, l'application de ce règlement.

Tel fut le cas à Braine, par exemple, le 17 février 1766, comme le confirme cet acte :

« Sieurs maire et eschevins de Braine le Chateau et Haut-Ittre voicy l'avocat Bertrand, bailly des dits lieux qui expose et remontre :

— Que le 19 janvier 1766 Vroen LISART sergent luy at fait rapport que le 13 dudit mois, il at trouvé et calengé Pierre Phle SENPOU habitant dudit Haut-Ittre avec une razière ou environ de farine de bled qu'il avait sur son aveu même été moudre au moulin d'Ittre; au préjudice du moulin banal des dits lieux.

— Pourquoi le dit avocat BERTRAND conclut a ce qu'en conformité de l'avis d'avocats rendu sur le rapport cy, dessus le dit Senpou soit con-

damné à l'amende et soisante sols avec confiscation de la ditte farine ensemble aux frais et mises de justice.

— A quel estat il en fait la présente l'adressant et requerant les bénéfices informa.

— Mise en outre par le dit avocat Bertrand pardevant les eschevins du dit Braine le Chateau et Haut-Ittre... de Joseph LECLERCQ leur mayeur, se conformant au dit avis d'avocats ont jugé ledit Senpou à l'amende de soisante sols ensemble à la confiscation de la farine, le condamnant aux frais et mises de justice à Braine le Chateau, le 17 février 1766 ».

Quant aux frais ils résultaient des dépenses occasionnées par l'entretien et la réparation du moulin, l'achat du matériel, le paiement des émoluments du meunier, etc...

Quant aux manants, s'ils trouvaient au début dans cette servitude plus d'avantages que d'inconvénients, ils n'acceptèrent dans la suite cette obligation qu'à contre-cœur. Dès lors c'est bon gré mal gré qu'on les voyait apporter leur grain au moulin et présenter leurs sacs au fermier, chacun à son tour ! Aussi, aux portes du meunier, l'attente pouvait être longue, très longue, et durer même plusieurs jours, ce qui sous les intempéries d'un automne précoce, leur causait de graves préjudices. Dès lors après trois jours d'attente, il leur était permis d'aller moudre leur grain ailleurs.

Toutefois il existait des privilèges, tels les habitants de la seigneurie Deschamps qui, obligés cependant de subir ce règlement, étaient autorisés à faire moudre leur grain aussitôt après le seigneur et ne devaient payer que demi mouture pour le seigle et le froment.

— Ainsi 750 ans après son érection, 25 ans après une mort passagère, le « vieux moulin » revit !!!...

Dans le pas des manants, la foulée des touristes...

FONCTIONNEMENT : (1)

En franchissant le seuil du moulin on pénètre dans le rez-de-chaussée « le bas moulin », autrement dit, « el fond du moulin ».

A ce niveau sont disposés les engrenages.

Approchons-nous du « puits » au fond

duquel nous pouvons admirer « l'arbre » imposante pièce de chêne, mue par la roue à aubes actionnée par l'eau de la rivière, qui entraîne elle-même les engrenages qui font tourner les meules placées au niveau II.

Il y a d'abord, fixé sur l'arbre lui-même, un grand engrenage conique avec des dents en bois; sa forme et son importance expliquant ses noms les plus courants : le grand cône ou le grand hérisson.

Il engrène une roue bien plus petite que lui, en fonte, qui elle-même fait tourner un arbre vertical.

Le nombre de dents de ce cône horizontal étant plus petit que celui du cône de la roue hydraulique, il en résulte une augmentation de vitesse.

L'arbre vertical entraîne une grande roue horizontale à dents en bois, située au-dessus de l'engrenage conique, appelée le hérisson ou l'étendard.

Elle engrène les pignons qui communiquent le mouvement à la meule supérieure de chaque paire de meules.

Ainsi chaque couple d'engrenages est composé d'une roue en fonte accouplée à une roue avec des dents en bois.

Les volants en fer, placés sur le rebord du puits, permettent le réglage de la mouture par le rapprochement ou l'éloignement des meules.

Le système avec vis sans fin que nous voyons ici est très particulier.

Remarquons aussi les conduits en bois dénommés « anches » par lesquels la farine se déverse dans les sacs.

C'est dans le bas moulin que se trouvait le plus souvent le meunier une main sur le volant de réglage et tâtant la farine de l'autre.

Une balance permettait de peser les marchandises à l'entrée comme à la sortie et le bac placé contre le mur servait au meunier à entreposer la farine qu'il prélevait lorsque, dans les temps anciens, il était payé en nature (1 sac sur 22 à Braine-le-Château).

Cette quantité de farine était prélevée au moyen d'une mesure spéciale.

La petite armoire près du bac était destinée au rangement des outils et du genièvre dont les anciens meuniers avaient la réputation de faire un large usage.

Après avoir admiré la beauté des engrenages et constaté qu'en des temps anciens le moulin de Braine devait comporter deux roues, montons l'escalier en re-

marquant au passage la date de 1779 gravée dans la grosse poutre.

Pour la commodité des visiteurs, l'escalier a été modernisé, l'échelle de meunier n'étant guère praticable.

La trappe pratiquée dans le plancher et visible au haut de l'escalier, permettait au meunier de monter les lourds sacs de froment, grâce à l'énergie développée par la roue à aubes et au moyen d'une machinerie — tire-sac — visible au niveau III.

Nous sommes à présent au niveau II, admirons tout d'abord l'ancien plancher en chêne rapiécé, patiné par le temps.

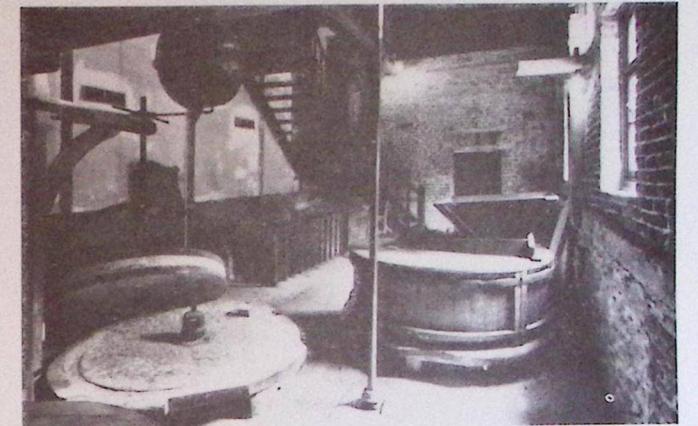
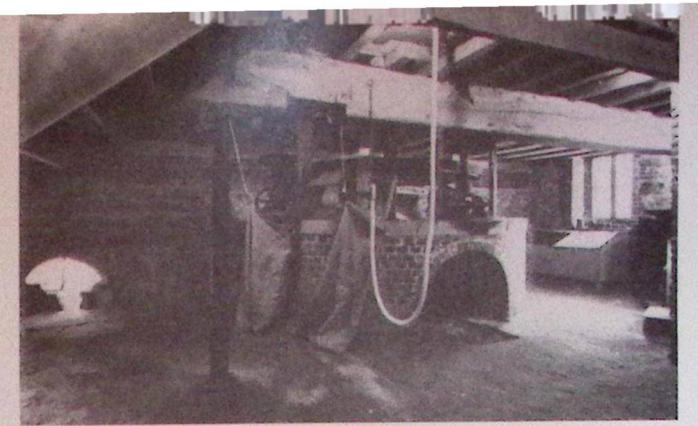
Il subsiste actuellement deux paires de meules (trois ou quatre anciennement) l'une réservée au froment et l'autre aux autres céréales : seigle, avoine, etc. L'ensemble formé par une paire de meules et ses accessoires est appelé « un tournant ».

La meule supérieure est la seule à tourner. D'ordinaire, le sens de rotation est celui des aiguilles d'une montre, les meules dites gauches sont plus rares. La meule inférieure est entourée d'un large cercle en bois. Sur ce châssis est dressée une archure ronde, qui empêche la farine de se répandre dans le moulin.

Cette archure est munie d'un couvercle sur lequel est posé le bâti surmonté de la trémie. C'est l'entonnoir dans lequel on verse le grain destiné à la mouture. Remarquons la paroi garnie de clous (très rare); ce sont des points de repère permettant d'évaluer la quantité de grain à moudre.

Il fallait environ une heure pour moudre un sac.

Une porte à coulisse dans le bas de la



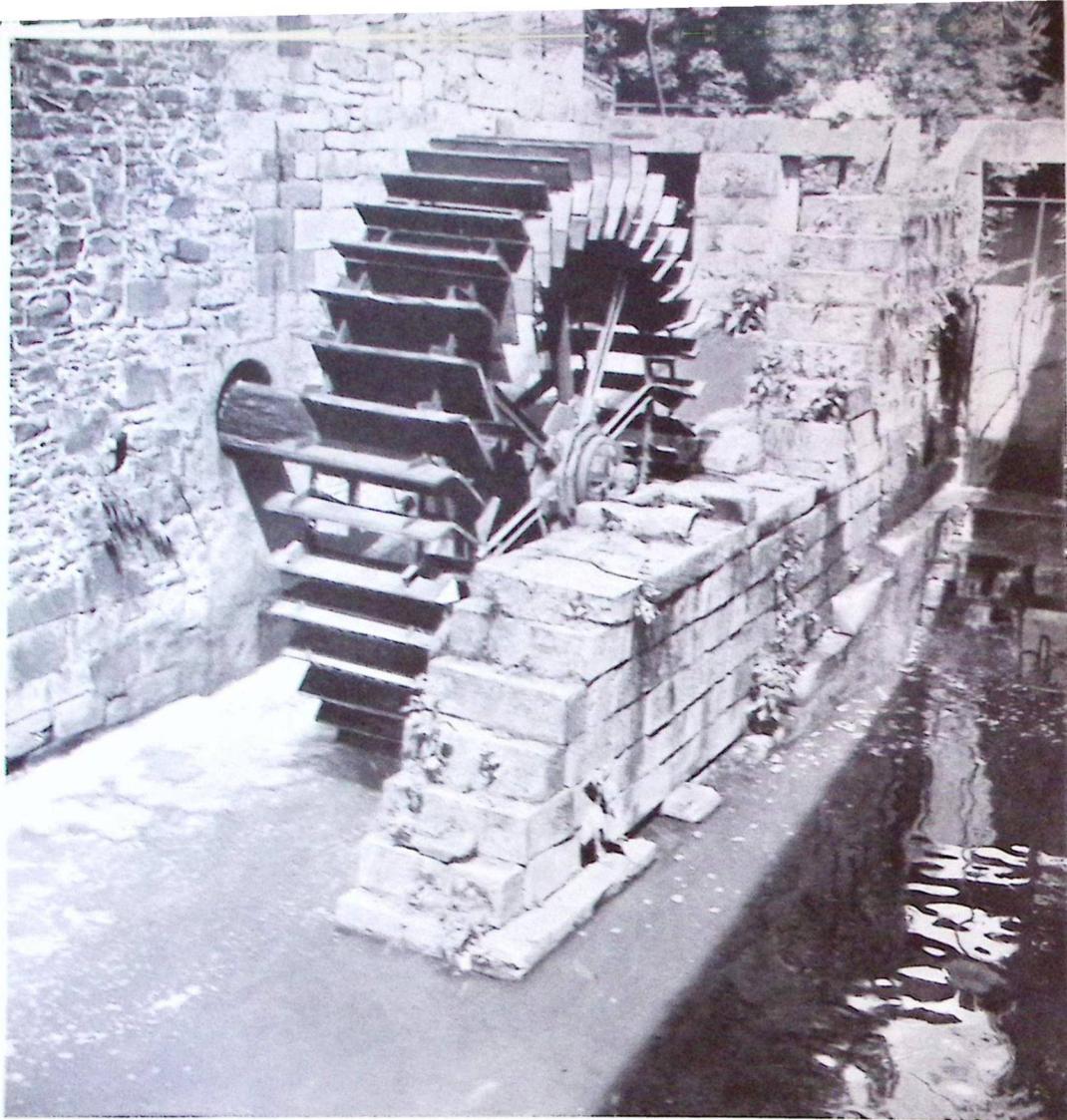
De haut en bas :

niveau I : « El fond du moulin », les engrenages, le puits;

niveau II : les deux paires de meules, l'une au froment, l'autre à l'avoine, seigle, etc.;

niveau III : grenier à grain — tonneau de refroidissement de la farine brute;

niveau III : grenier à grain — mécanisme du tire-sac.



Moulin banal de Braine-le-Château : l'ancienne roue à aubes et son vieil arbre.

trémie laisse passer le grain dans l'auget (wallon « batchét » ou « secoueur »). Tout comme la porte à coulisse de la trémie, la pente de l'auget devait être réglée : suivant qu'elle était raide ou horizontale, elle faisait accroître ou diminuer l'amenée du grain. Le mécanisme permettant de régler cette pente est simple et ingénieux. A son extrémité une parole de l'auget est pourvue d'un prolongement en bois qui est secoué par le babillard. C'est aussi ce genre de tourniquet appelé

tréfle. A chaque tour de la meule, l'auget est secoué quatre fois. La meule gisante et la meule tournante offrent chacune une face travaillée. C'est entre ces deux faces broyantes, installées l'une en regard de l'autre que le grain est conduit et moulu. Le grain qui tombe de l'auget aboutit sur le centre de la meule inférieure et s'insinue entre les deux meules. Celles-ci ne sont pas d'une seule pièce mais composées de différents morceaux de pierre meunière. La partie centrale

est appelée le « cœur » ou « l'estomac », la périphérie est appelée filière. Sur la face active de la meule on remarque plusieurs entailles, ce sont tout d'abord des rainures profondes, les rayons qui servent à conduire le grain vers la périphérie et à évacuer les vapeurs d'eau qui sortent du grain broyé. L'action périodique tendant à approfondir ou retailler les rayons s'appelait le rhabillage de la meule; il se faisait au moyen de marteaux spéciaux. Pour soulever la pierre supérieure et



Un coin romantique : le moulin banal, à gauche, qui vient d'être restauré; l'ancienne brasserie banale, à droite, qui mériterait d'être décapée.

nettoyer les meules, le meunier disposait d'un ingénieux appareil monté sur une potence. Montons maintenant à l'étage supérieur niveau III. Contre l'escalier nous voyons le tonneau servant à refroidir la farine brute avant le blutage. Tel qu'il fonctionne actuellement, le moulin ne produit que de la farine brute impropre à la panification moderne. Il y a 100 ans environ on devait donc introduire un nouvel appareil, le blutoir,

permettant de séparer le son de la farine par un procédé de tamisage. Au préalable la farine brute devait être refroidie dans un tonneau où elle était remuée et poussée vers le blutoir. Celui-ci se trouvait au niveau III et est en cours de restauration. On peut également admirer ici, outre la superbe charpente de la toiture, le tire-sac. Il s'agit d'un tambour horizontal en bois sur lequel s'enroule une corde. Ce tambour est relié au mouvement de la roue hydraulique par un jeu d'engrena-

ges et de courroies. Un tendeur, actionné par une corde permet de tendre la courroie et donc d'actionner le tire-sac quand le meunier le désire. Nous voyons au niveau III un ancien tarare « moulin à pou », appareil permettant de nettoyer les grains avant leur mouture.

(1) Notes rédigées par le Comte de Ways-Ruart.

OPERATION VENERIE A BRUXELLES

par Geneviève C. HEMELEERS

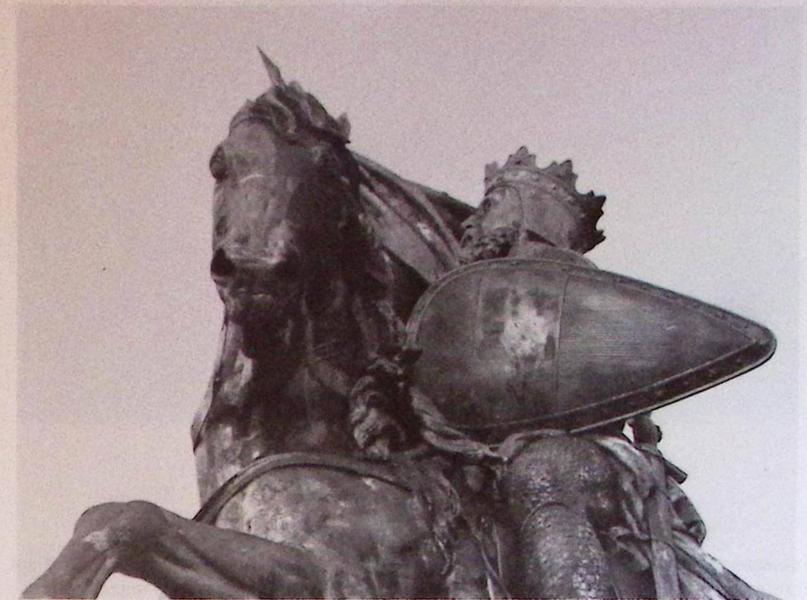


ENSEMBLE — si vous vous sentez d'humeur aventureuse — partons chasser la grosse bête, sans permis ni droit au port d'armes, à travers les rues de Bruxelles. Tailut... tailut... « Chasser la bête sauvage sur un territoire aussi peu propice » — me direz-vous — « au risque d'être accusés de délit de braconnage ? » — En oui, pourquoi pas ? puisque je suis en mesure de vous rassurer tout de suite : il ne sera pas question ici de chasser à courre, ou à l'affût; de pister à pied en couplant les chiens, de poursuivre à cheval des

bêtes palpitantes, de lever un cerf ou de viser, à mort, les oiseaux en plein vol. Non, non, il s'agira tout simplement de traquer dans les parcs, sur les places publiques, aux angles des carrefours, sur les monuments, les frontons, les bâtiments officiels ou privés, des silhouettes animales dont, jadis, les formes furent, soit modelées dans la terre glaise, le plâtre, l'argile, la cire puis coulées dans le bronze, soit taillées par la masse du praticien et le ciseau du sculpteur dans la pierre, le granit, le marbre.

Figés dans des attitudes vivantes, provocantes, alanguies ou apathiques, ces animaux-là se présentent à nos regards, parfois isolés, parfois groupés sur des socles proches de la terre ou se détachant sur le ciel; souvent tapis dans nos musées... mais de ceux-ci je ne parlerai pas, non plus que des sujets réalisés en terre cuite ou sculptés dans le bois et l'ivoire. Le bestiaire bruxellois est-il riche ? Pas tellement si l'on en excepte les innombrables et nobles lions, emblèmes de la Nation, qui veillent ou bâillent dans un

Place Royale : statue équestre de Godefroid de Bouillon (bronze) par Eugène Simonis (1810-1882).



Arcades du Cinquantenaire : quadriga dû aux sculpteurs Thomas Vinçotte (1850-1925) et Jules Lagae (1862-1931).

En page de gauche : Maison du Cornet (Grand-Place) : sur la poupe d'un navire du XVIIe siècle, des « Chevaux marins montés par des cavaliers brandissant conque et trident », vigoureusement traités par le sculpteur Godefroid Devreese (1861-1940).

Maison du Cygne (Grand-Place) : « Cygne » placé à hauteur d'imposte.

ennui apparent et définitif malgré la majesté de la pose.

Il y en a tant, il y en a trop, éparpillés dans notre Capitale. Rois des animaux, ils s'imposent d'eux-mêmes : en force; passons donc. Aussi bien, Marcel Vermeulen a écrit, en son temps, un article

fort plaisant sur les lions disséminés dans la ville.

Est-il varié ce bestiaire ? Certes, mais la moisson photographique forcément réduite ici est évidemment incomplète. Elle n'est ébauchée qu'afin de provoquer votre intérêt, stimuler votre curiosité et



miné par les romantiques, critiqué par les académistes. Il disait de ceux qui le brocardait sur sa spécialité : « Mes camarades, en me reléguant parmi les bêtes, se sont mis au-dessous d'elles ! » BARYE rendit à merveille, par l'observation et la dissection anatomique, la force harmonieuse des grands animaux, ses favoris.

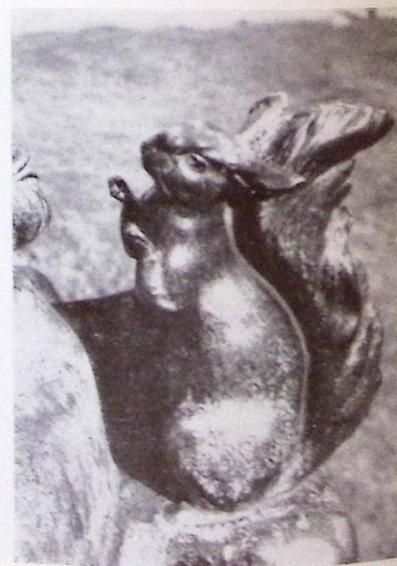
On vit alors surgir une grande quantité d'espèces animales pétrifiées (étant entendu qu'ici nous ne nous occupons que d'elles) sorties des mains expertes d'hommes dont la renommée se faisait jour avec éclat en toute justice. A partir de 1880, la sculpture, agitée par des mouvements aussi divers que déconcertants, prendra une nouvelle orientation.



Parc du Palais d'Egmont : « Tête de bœuf » (pierre) formant départ d'un escalier extérieur.

Palais de Justice : l'un des « lions ailés » veillant orgueilleusement à une cinquantaine de mètres au-dessus du sol.

Parc du Palais d'Egmont : « Ecureuil » ornant la base du charmant monument à Peter Pan, œuvre du sculpteur anglais Sir George Frampton (1924).



Dans notre pays, à la même époque, l'art de la sculpture ANIMALIERE fut magnifié par des artistes de grand talent. Le goût du public n'était pas encore sophistiqué. On arrivait aisément à l'intéresser par de grandes œuvres. Il était touché intimement par la représentation de belles choses faisant appel à ses sentiments. Il aimait seulement le figuratif. L'art abstrait ou spatial, le Pop-Art, ne lui étaient pas encore, comme de nos jours, imposés bon gré mal gré.

Vers la fin du siècle, au symbolisme romantique on préférera la sérénité parnassienne quoique règnent toujours hésitations, alternances et contradictions. On sentira les approches de l'Art Nouveau.

Il y eut les : Louis VAN GEEL (1787-1852), auteur du fameux lion de Waterloo en 1823 - Eugène SIMONIS (1810-1882) - Constantin MEUNIER (1831-1905) - Edmond LEFEVER (1839-1911) - P.-Ch. VAN der STAPPEN (1843-1910) - Paul de

VIGNE (1843-1901) - Alphonse de TOMBAY (1843-1918) - Pierre BRAECKE - de LIEGE (1847-1898). Parmi les élèves du grand Jef LAMBEAUX (1852 ou 59-1908), certains se dirigèrent résolument vers la statuare ANIMALE, tels par exemple : Léon MIGNON, maître fougueux (1845-1898) - le sage Jacques de LALAING (1858-1917) - Henri BONCQUET (1864 ou

PIOT, Ray de MEESTER de BETZENBROECK, Jeanne van ROZEN, de Borchgrave d'ALTENA, Louis GERARDY, Louis JOTTHIER, Georges et Charles COLLARD, Geo. MALISSARD, Rick SAUTER, Pierre SCHAAR, Edward STRAUSS, Edgard JORIS, Josué DUPONT, VAN BIESBROECK (1839-1919), Jos. KEMMERICH, Georges WASTERLAIN, Oscar



Parc du Palais d'Egmont : « Lapins » animant la base du monument à Peter Pan.

Parc du Cinquantenaire : « Chien » (bronze) par J.-B. Van Heffen.

Faculté de Médecine de l'U.L.B. (boulevard de Waterloo) : « Serpent levé autour du globe terrestre » (pierre) ornant la façade du bâtiment.



68-1908) - Jacques MARIN - Egide ROMBAUX (1865-1942). Il y eut aussi : Thomas VINÇOTTE (1850-1925) - Godefroid DEVREESE (1861-1940) - Jules LAGAE (1862-1931) - Victor ROUSSEAU (1865-1954) - NAMUR (1852-1908) - Charles SAMUEL - Jean HÉRAIN (1853-1924) - J.-B. VAN HEFFEN.

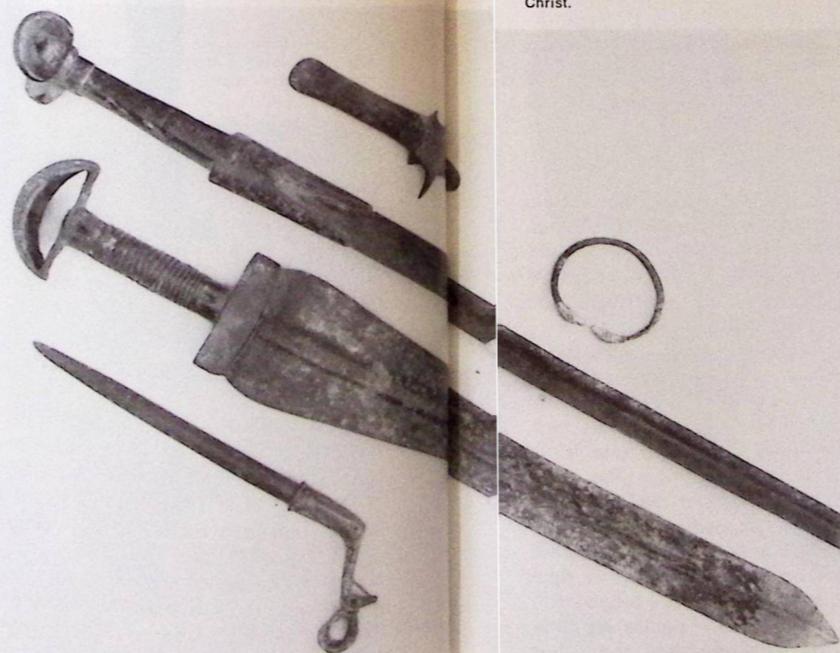
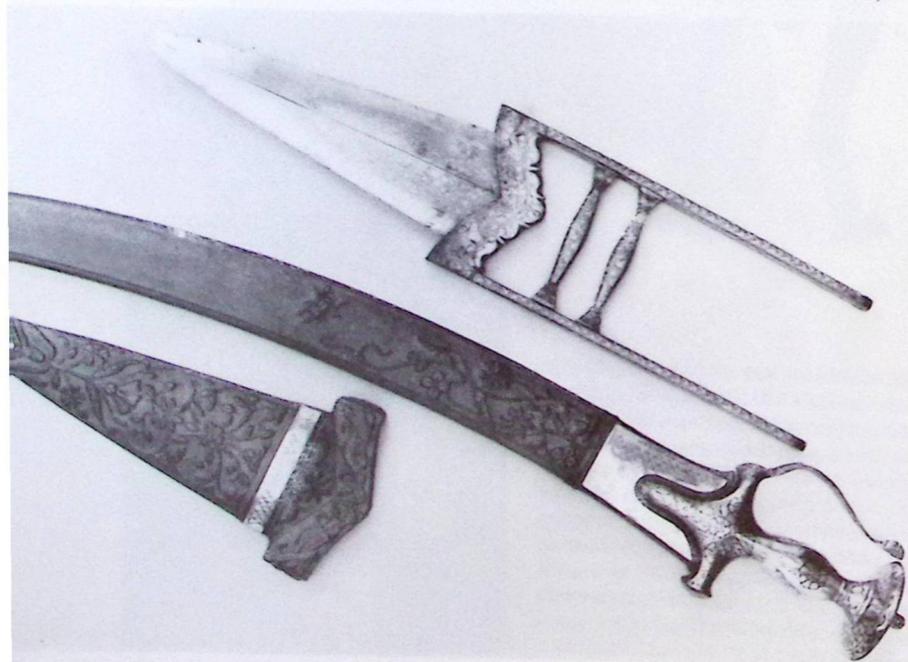
D'autres encore se distinguèrent dans la phalange des sculpteurs animaliers de l'Ecole belge : Albéric COLLIN, Charles HAGER, Ernest BASTIN, Charles

BERCHMANS, Joseph BAUDRENHIEU, Léandre GRANDMOULIN, etc., etc. J'en oublie et des meilleurs sans doute? Qu'on ne m'en tienne pas rigueur. Qu'on veuille bien m'en excuser : il n'y a pas eu de ma part choix préconçu. Simplement, l'énumération constituant toujours un danger, il a bien fallu cependant se résoudre — au risque d'être injuste — à clore une liste déjà longue dont la sèche lecture pourrait se révéler fastidieuse.

L'ART IRANIEN ET SON RAYONNEMENT

par Octave HENDRICKX

Armes Moghol. Art indo-persan (XVIII^e siècle).



Louristan : bronzes du VII^e au Xe siècle avant Jésus-Christ.

Couteau ayant appartenu à Shah-Djahan, empereur des Indes et constructeur du Tadj-Mahal, à Agra. Ce couteau date de l'an 1029 de l'Hégire (1629 de notre ère).



A BRAINE-L'ALLEUD, le 31 août 1973, Son Excellence Monsieur MASSOUD ANSARI, Ambassadeur d'Iran, et le ministre de la Culture Française, M. PIERRE FALIZE ont inauguré l'exposition « ART IRANIEN ET SON RAYONNEMENT ». Cette manifestation, l'une des plus importantes du genre faite dans notre pays, s'est tenue du 1^{er} au 16 septembre derniers, dans les très belles salles néo-gothiques de la Maison Communale, où ont été évoquées les multiples facettes d'un art déjà connu dans notre pays par les tapis persans. Ici, ont été exposées, dans un ensemble prestigieux, les nombreuses et moins connues disciplines artistiques d'une des civilisations les plus anciennes et les plus raffinées. Plusieurs importantes collections, non encore exposées dans notre pays, ont

ébloui par la richesse, l'inédit et la qualité de plus de trois cents objets d'une très grande diversité.

Alors que la Perse est aussi continentale que la Grèce est maritime, nous dit Roman Girshman, Grousset l'appelle « L'Empire du Milieu ».

Sa géographie physique et humaine justifie cette appellation. Les mers qui la bornent, même le Golfe Persique, la limitent sans l'ouvrir. Tous les échanges dans l'antiquité se font en Asie par terre, le plateau iranien est un trait d'union entre l'Extrême-Orient et les mondes grecs et romains, alors qu'il communique vers le nord et les Steppes par les grandes passes du Khorassan et du Caucase, par lesquelles sont descendus pendant le deuxième millénaire avant Jésus-Christ, les Aryens historiques. Partant donc des bronzes du Louristan,

dont la fascinante et presque moderne beauté nous pose le problème d'une culture totalement inconnue, leur datation dans les calculs archéologiques les moins optimistes les situe entre le 3^e et le 1^{er} millénaire avant Jésus-Christ et peut remonter bien plus haut. On a pu voir un casque extraordinaire, coulé à cire perdue, muni d'une amulette côté nuque, nous présentant la figuration de la roue solaire et de l'œil.

D'autre part, des armes et des ustensiles variés, glaives, épées, coupes rituelles, ceinture, mors, ont donné un ensemble assez complet des objets provenant de tombes des chaînes de montagne bordières du plateau iranien. L'ensemble était complété par diverses poteries, des cachets cylindriques du troisième et quatrième millénaire, dont l'un de la période de l'Akkad donne, en développe-



en une unité politique non des peuples qu'elle domine mais les peuples qu'elle contient. Là se trouve peut-être le secret de sa douceur presque humaniste et de sa pérennité.

Les périodes parthes et sassanides voient s'affronter l'Empire romain et l'Iran. Les arts gréco-romains et gréco-iraniens coexistent alors jusqu'à la chute de l'Empire sassanide devant la poussée de l'Islam.

L'art islamique, depuis ses débuts, fut représenté, à l'exposition de Braine-l'Alleud, avec éclat. Là, une amphore pansue ou sinuante des cordages gravés rappelle l'origine nomade de son inspiration. Son irisation provoquée par le

A gauche : casque daté de 1728 et ayant appartenu à HOSSEIN SHAH - IRAN.

A droite : casque du XIV^e siècle.



ment, des reliefs d'une finesse inattendue.

Les époques achéménides, séleucides, parthes, de même que l'époque sassanide nous ont montré de la verrerie, des intailles et des bijoux d'or. Pendant ces premières périodes de l'Empire, 5^e et 4^e siècles avant Jésus-Christ, Sparte résiste avec succès aux tentatives d'hégémonie de Darius et de Xerxès qui veulent en s'attaquant à la Grèce, créer un empire universel. Mais par un retour inattendu des événements, la Grèce unifiée sous la férule macédonienne d'Alexandre, n'obtient pas, en dépit de ses victoires, la fusion des deux races. Les Romains, eux-mêmes, ne franchiront jamais l'Euphrate.

Grousset signale judicieusement : La race iranienne est devenue avec les Achéménides, la race impériale de l'Asie tandis que la Grèce ne s'élève pas, en fait d'organisation politique, au-dessus de la « polis » (la ville) et que l'Etat reste la cité. En ce sens, l'unité perse réunit



Louristan : ceinture (800 à 1000 avant Jésus-Christ).

temps et la nature du sol d'où elle fut extraite en font une véritable perle dont l'éclat discret soutient une forme parfaite.

Voici les fonds ocres et les coulées vertes et aubergines des Nichapour du IX^e siècle, fortement inspirés par la poterie chinoise de l'époque T'ang. Samarkand qui fit rêver tant de poètes et tant de générations, l'Afrasiab du X^e siècle sort du sol pour montrer ici autre chose

que la pacotille dont le temps l'avait parée. Une céramique d'un style rigoureux presque cosmique nous a présenté une lettrine Sèpia sur fond blanc dont les ressauts linéaires en font un chef-d'œuvre abstrait.

Aux XII^e et XIII^e siècles, toute une variété de céramiques maintiennent leurs qualités et perfectionnent leurs techniques. Alors apparaissent les célèbres fours de Ray qui pendant la période Seldjoukide (1037 à 1256) ont excellé.

Nous avons admiré, sortant de ces fours, quelques pièces typiques d'une faïence de luxe où apparaît pour la première fois le reflet métallique qui, plus tard, sera importé en Espagne. Une autre technique compliquée par deux cuissons successives, celle dite Minaï, fut représentée à l'exposition par un exemplaire rare où la polychromie bleu pâle, verte, violette et or, sur une couverte, figure des cavaliers et des éléphants d'élégance. Suivent aux XIV^e et XV^e siècles les céramiques de Goussier.

Plat en acier (XVII^e siècle).





Armure du XVII^e siècle.

sourds, les Koubachis du XVI^e, ancêtres certains de nos Delfts. D'autres objets, bronzes, livres, armes etc., ont complété la vie de chaque époque.

Voyons les armes où foisonnent les damasquines d'or et d'argent, les émaux, les poignées en pierres dures.

De nombreux casques richement décorés se suivent depuis le XIV^e siècle jusqu'au début du XIX^e.

Citons quelques armes historiques. Voici, de vers 1600, une cuirasse dite « quatre miroirs » au nom de Shah ABBAS le Grand. La cour de Delhi est persane par

sa dynastie et sa culture. Elle nous a laissé ce grand couteau de chasse à poignée d'agate, à lame damasquinée d'or où, dans une profonde ciselure, court un texte daté de 1029 de l'Hégire, soit 1629 de notre ère, nous prouvant que cette arme a appartenu au Grand Empereur des Indes Shah-DJAHAN, constructeur du Tadj-Mahal, à Agra. Ce texte est surmonté du dais impérial et de la mention « Dans la 2^eme année de mon règne ».

Une cuirasse entière du XVII^e, un curieux petit arc en corne de la même époque,

des fusils anciens aux canons richement travaillés, des poires à poudre et amorçoirs, des masses d'armes et des monnaies anciennes complétaient judicieusement ce prestigieux ensemble.

Cette exposition, suivie de nombreuses manifestations de grande classe, concert récemment composé et dirigé par Etienne GILBERT au T.R.M. et à la R.T.B., inspiré des quatrains d'Omar KHAYAM, films sur Persépolis et Ispahan, projections lumineuses, etc.... fut incontestablement une manifestation de très grande classe.

Les Charmes de la Hesbaye

par Joseph DELMELLE

La Hesbaye n'est-elle — comme on le prétend parfois — qu'une immense plaine fertile d'où émergent, comme les pièces d'un échiquier dont les cases feraient se succéder près et lointains, champs à betteraves sucrières et à froment, la masse mousseuse des vergers et le poinçon des clochers ? Emile Bouvier, dans son très remarquable **Miroir de la Hesbaye** (E.T.C., Tour-

nai, 1970) a répondu par la négative à cette question n'ayant d'autre justification que l'accueil fait, par d'aucuns, à un préjugé tenace, fruit de l'ignorance et de l'incuriosité. Chercheur érudit et passionné, Emile Bouvier a quasiment ratissé tout la Hesbaye romane afin de découvrir le visage de cette grande méconnue.

On sait que, terre de vieille chevalerie et

de vigoureuse paysannerie, la Hesbaye se partage inégalement entre quatre provinces : Brabant, Namur, Liège et Limbourg, et deux régions linguistiques. La frontière des langues coupe celui de ses secteurs relevant de l'aire brabançonne qui, au-delà de Louvain, s'ouvre

Opprebais : le Moulin Gustot, restauré en 1962.



en éventail afin de se déployer de la Nationale 4 jusqu'aux sables de la Campine. Nous ne parlerons ici — le sujet est déjà suffisamment vaste — que de la partie romane de la Hesbaye brabançonne, intéressante à de nombreux points de vue. Si le touriste néglige un peu trop ce secteur, c'est peut-être en raison de la relative indigence de l'infrastructure routière (mais cette situation est en cours d'évolution) mais c'est, surtout, à cause des lacunes de son information. Sait-il par exemple, le touriste, que cette Hesbaye est riche d'un passé additionnant plusieurs millénaires ? Parmi les premiers témoins de l'occupation humaine de la région, il existe, sur le territoire de Thorembais-Saint-Trond, une « grosse pierre » qui, selon les spécialistes, serait un menhir. De l'époque antérieure à l'occupation romaine, voire de l'âge du fer, datent les tumuli constituant la sépulture de riches propriétaires terriens : Libersart à Tourinnes-Saint-Lambert, Hottomont, Noirmont, Glimes... D'aucuns sont en-

core impressionnants. Ici et là, on repère encore le tracé des vieilles chaussées romaines : chaussée dite de Brunehaut, diverticule de Tirlemont à Namur... Par ailleurs, quelques nécropoles gallo-romaines, dont celle du Petit-Tombois à Folx-les-Caves, ont été explorées et ont livré des objets étonnants. D'autres, également remarquables, proviennent de sépultures franques, comme celles de Marilles. C'est au lendemain de l'époque carolingienne que le pays allait entrer effectivement dans l'histoire, avec la signature — en l'an 870 — du traité de Meerssen. La Hesbaye est alors scindée et toutes les tentatives de regroupement qui seront entreprises n'éviteront pas la perpétuation du morcellement qui sera à l'origine d'une suite interminable d'actions guerrières. L'insécurité résultant de cette situation n'empêche cependant pas le développement de certaines localités parmi lesquelles Orp-le-Grand et Jodoigne. Faut-il rappeler, ici, l'intérêt qu'offrent

ces deux localités ? Orp-le-Grand, c'est — notamment — une église romane, avec crypte, d'un art à la fois simple, élégant et accompli. Jodoigne, c'est une succession d'édifices prestigieux dont Saint-Médard où la romanité déclinante fait accord avec l'art nouveau. Les siècles se suivent et chacun d'eux apporte sa contribution à l'embellissement et à l'humanisation du paysage. Des clochers signalent le triomphe de l'évangélisation : Folx-les-Caves, Jandrain... et des croix de pierre montées une garde rassurante au bord des chemins. Des fermes aux allures de châteaux, voire de camps fortifiés, imposent leur souveraineté sur la campagne, à Noduwez, à Thorembais-les-Béguines, ailleurs encore. Elles se multiplieront par la suite : Perwez, Autre-Eglise, Orp-

Ci-contre : curieux et insolites, tels sont les souterrains de Folx-les-Caves.

Ci-dessous : la superbe Ferme de Mellemont, à Thorembais-les-Béguines.



le-Grand. Certaines conservent le reflet de la noblesse lignagère des dynasties paysannes : escaliers, plafonds, pierres écussonnées... et l'abbaye de la Ramée parlé encore du souci des moniales d'autrefois. A droite, à gauche, dans maintes églises, pierres funéraires et tombeaux à gisants continuent à témoigner pour cette aristocratie rurale, laborieuse et digne, qui a tiré, de la terre féconde, les moissons nourricières des générations défuntés. Il faut s'arrêter devant le mausolée de la chapelle Notre-Dame du Marché, à Jodoigne, et devant les pierres tombales des églises de Waslines, de Marilles, de Geest-Gérompont... dont les reliefs usés, polis par le temps, ont une durable éloquence. Les guerres — et la principale d'entre elles, opposant la principauté de Liège au duché de Brabant, a duré deux siècles —, les déprédations et les exactions n'ont pas empêché la vie de se poursuivre tout en se renouvelant. Préfiguration de Waterloo, Ramillies n'est, en définitive, qu'un des multiples incidents ve-

nus affecter l'existence quotidienne des travailleurs hesbignons de la terre. Chaque fois, au lendemain de l'orage, on assiste à un grand déploiement d'efforts. Les cisterciennes de Jauchelette édifient une des fermes les plus imposantes du pays et Laurent-Benoît Dewez, entre 1762 et 1780, voyage entre Gembloux — où il s'occupe de la reconstruction générale de l'abbaye bénédictine — et Heylissem où un somptueux quartier abbatial est édifié selon ses plans, à la demande des Norbertins. La Révolution française agite modérément la placide Hesbaye. Comme partout, le passage de l'ancien régime à celui qui inaugurent les fameux principes de liberté, d'égalité et de fraternité suscite cependant adhésions et résistances. A la figure du prêtre assermenté André-Joseph Baugniet, natif de Jandrenouille, curé de Wasseiges puis doyen de Jodoigne, il faut opposer celle de Constant de Roux-Miroir qui, comme Charles Jacqmin de Loupoigne, lutte contre les Français. Des moines, expulsés de l'ab-

baye namuroise de Boneffe, se réunissent clandestinement dans le mystérieux dédale souterrain de Folx-les-Caves, qu'ils nomment « Notre grotte de miséricorde », et taillent, dans le tuf, un autel destiné à la célébration de l'office eucharistique. Ils ne sont pas les seuls à chercher refuge dans ces caves creusées, semble-t-il, par l'homme primitif. Un bandit célèbre et d'autres malfaiteurs, avant eux, s'y sont cachés. Mais, à présent, les rôles sont renversés. Ils le sont pour tout un temps car, les Français partis, surviennent les cosaques puis les Prussiens qui sèment la terreur dans toute la région. Les caves — ou grottes — sont vastes. Les paysans hesbignons vont s'y mettre à l'abri, accompagnés de leur bétail. Les « libérateurs » russes et prussiens traitent les habitants de « Franzosen » et sont sans pitié. Il est prudent de se soustraire à leur vue :

Grand-mère, rentrez vos « gattes ».

Vià les cosaques qui vont passer...

Les mauvaises choses — comme les bonnes, mais moins rapidement peut-



Thorembais-Saint-Trend : un monument mégalithique, dénommé dans la région la « Grosse Barne » ou encore la « Grosse Pierre ».

Jodoigne : le ravissant ensemble formé par la Chapelle Notre-Dame-du-Marché et l'Hôtel de Ville que garde l'Arbre de la Liberté.

Jauchelette : l'imposante Ferme de la Ramée.



être — ont toujours une fin. Après Waterloo, c'est l'occupation hollandaise puis l'indépendance. Le XIX^e siècle est celui de la grosse bourgeoisie paysanne. Toutefois, il voit se multiplier les fermiers « locataires » et s'accroître le morcellement des parcelles cultivées. La Hesbaye conserve, extérieurement, l'aspect que lui a conféré une longue tradition laborieuse.

Viendra la guerre de 1914 puis celle de 1940. De furieux combats se dérouleront alors dans ces plaines d'allure quelque peu beauceronne. Une fois encore, après les hostilités, les ruraux relèveront leurs villages, leurs fermes, et la vie continuera comme avant... ou presque



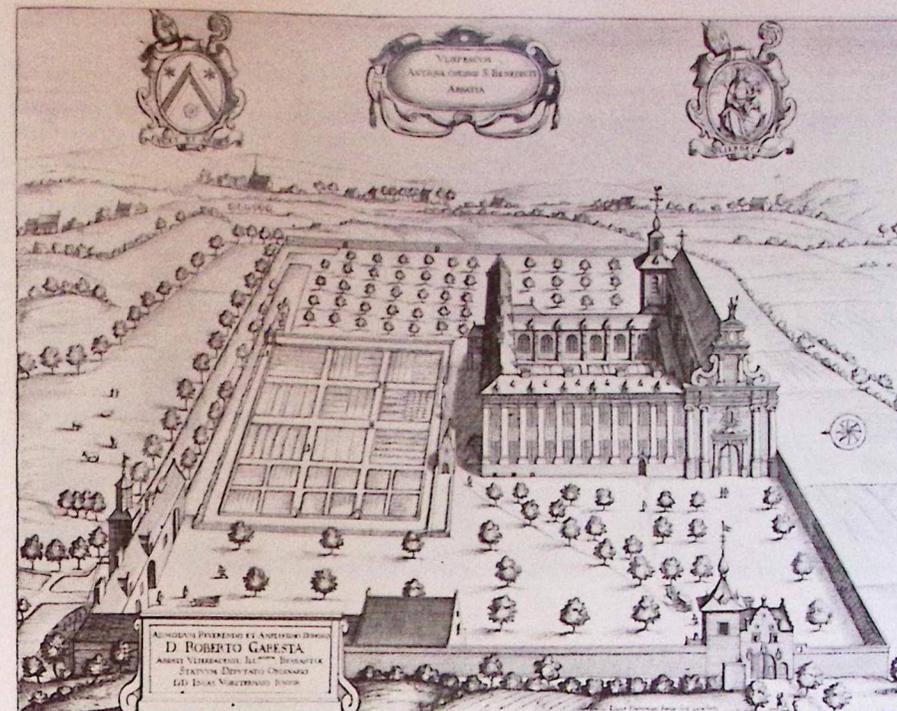
comme avant. Les lourds chevaux aux croupes fumantes seront remplacés par des tracteurs. Ici et là, quelques secondes résidences mettront une note claire dans le paysage. Et, de temps en temps, un avion de la base de Beauvechain passera dans le ciel en faisant un bruit de tonnerre.

La Hesbaye romane a gardé son vieux visage et sa vérité. Celui-là et celle-ci restent à découvrir.

Nous avons suivi le conseil de l'histoire mais rien ne nous empêche d'obéir à notre seule fantaisie et d'aller, par exemple, d'Opprebaix vers Sart-Risbart et le moulin Gustot splendidement restauré, vers l'église Saint-Aubin et la proche

ferme-château d'allure féodale, ou vers Incourt et son église Saint-Pierre, sa fontaine de sainte Ragenuffe et le château de Dongelberg profilant, sur le ciel ple d'ampleur, ses pignons de la Renaissance. Connaissez-vous Jodoigne et son pittoresque, et Jauchelette avec les vestiges de l'abbaye de La Ramée, et Bomme avec son église Notre-Dame du Rosair et son presbytère typique, et Glimes, et les deux Thorembais avec Mellemor et le bois de Buis, et Perwez avec ses fermes imposantes, et la Gête naissante. Quantité d'autres lieux méritent également que vous leur rendiez visite : Follies-Caves évidemment, et Orp-le-Grand (qui a conservé beaucoup de caractère),

et Heylissem (ou Opheylissem), et No-duwez, et Lathuy, et Longueville dont l'église possède des orgues d'une sonorité remarquable... Partout, il y a quelque chose à voir ou, mieux, à admirer; il y a des souvenirs à réveiller; il y a des disparus à ressusciter. La Hesbaye a la fierté discrète. Elle ne fait pas étalage de ses richesses. Elle n'embouche pas la trompette pouvant propager sa renommée. Elle veut que le touriste aille vers elle de son propre gré, sans y être amené par la publicité, sans y être poussé par quelque promesse ou quelque influence. Et elle attend, sachant bien que, tôt ou tard, ses charmes et ses richesses finiront par être reconnus !



L'abbaye de Vierbeek, telle qu'elle apparaissait au début de la seconde moitié du XVII^e siècle (d'après une gravure de Lucas Vostermans Junior).

ABBAYES DU BRABANT *4

par Marie-France DUSTIN

ABBAYE DE LA RAMEE

LES origines de cette abbaye cistercienne sont difficiles à établir.

Faut-il en faire remonter la fondation à l'abbaye proche de Florival qui utilisait le même dialecte ? Ou à Florent, abbé de Cornélimunster, dont le nom est

cité dans une première charte de l'abbaye et qui lui aurait cédé son alleu sis entre Kerkom et Lubbeek ? Les avis partagés penchent plutôt en faveur de cette seconde hypothèse. Mais l'on en est encore à rechercher les raisons véritables qui poussèrent la première communauté à se déplacer de la petite localité de Kerkom, située près de Tirlemont, au

village actuel de **Jauchelette**. L'abbesse Ide de Nivelles répugnait-elle, comme on l'a invoqué, à apprendre à Kerkom le flamand d'usage ? Les moniales entrèrent-elles en conflit avec le seigneur du lieu ? Ce qui dut en tout cas leur tenir à cœur, c'est l'offre, en 1215, par Helvide de Nivelles des terres dont disposait son père, Gérard de Jauche, sei-

gneur du lieu. Le domaine départi aux religieuses, constitué principalement par des bois de bouleaux aux nombreux rameaux (d'où le nom de l'abbaye « Raméia » ou la Ramée (« a multitudine ramorum »), comportait également des étendues de bruyères à convertir selon l'usage en pâturages. Il fut appelé Jauchelette, Jauchelette-l'Abbesse ou Petit Jauche, par opposition au bourg du même nom appelé Grand-Jauche. Grand-Jauche que conserva le seigneur Gérard, avoué de l'ensemble des terres pour l'abbaye de Nivelles et sur lesquelles il garda ses prérogatives attachées à la « haute-justice ».

En 1218, le prince-évêque de Liège, Hugues de Pierpont, confirmait la donation en y ajoutant la dime des noales

de Jauche et le patronat de l'église de Marilles. La paternité du monastère, comme pour tant d'autres monastères de femmes, fut sans doute celle de Villers dont l'abbé Guillaume (1221-1237) géra un moment le temporel. Mais les relations avec Nivelles n'en continuèrent pas moins : au mois de décembre 1233, un contrat fut passé entre Ode, abbesse de Nivelles, et Béatrice, abbesse de La Ramée, qui reconnaissait à La Ramée la possession de 14 tenures, 12 bonniers de terres ayant appartenu au maire René, 16 bonniers de terres mansuales, le bois dit « A la Bruyère », en partie déjà défriché. En tout, une trentaine de bonniers auxquels se joignait le moulin de Jauche. Lorsqu'elle se rendait dans la région

pour investir ses vassaux, c'est à La Ramée que logeait l'abbesse de Nivelles. Et l'abbaye donnait également l'hospitalité aux délégués de Nivelles qui se rendaient chaque année en bordure du Rhin surveiller ses vignes. Une convention très stricte avait même été passée à cet usage suivant laquelle étaient dus à ces délégués du chapitre « un porc né le jour de Saint Pierre et qui était tué à leur arrivée, 18 poules, un setier de fleur de cap et demi de bulteal, 101 œufs pour un raton, une gelte de vin et pour les chevaux de l'avoine et de la litière jusqu'au ventre » !

Jauchelette : la superbe ferme, édifiée en matériaux du pays, est tout ce qui subsiste de l'abbaye de La Ramée.



Jauchelette : l'abbaye de La Ramée (d'après J. Le Roy, 1692).

A travers ces menus épisodes, on peut imaginer la vie toute semée de contraintes et soucis quotidiens de la jeune communauté à laquelle incombaient en outre de lourdes charges domestiques et agricoles. Aidées de frères convers et de converses, les moniales elles-mêmes y prenaient leur part, dans les premiers temps du moins, où il semble que la clôture ne fût pas stricte. C'est ce qui ressort notamment d'un texte où l'on dit à propos d'Ide de Nivelles : « Tandis que les religieuses se reposaient dans les champs après la moisson, elle eut une révélation, que l'âme du père d'une de ses consœurs était en purgatoire. » Ces propos dénotent également l'atmosphère de mysticisme qui régna, en ce XIII^e siècle, à La Ramée comme dans toutes les autres abbayes.

A la suite d'Ide de Nivelles, invoquée contre les maux de dents, on cite également parmi les « bienheureuses » Ida de Léau, Béatrice de Nazareth, envoyée au scriptorium fort renommé du moutier, et Sapience.

La fin du XV^e siècle qui verra les débuts de la Réforme se signalera à La Ramée par l'arrivée de quatre moniales de Marche-les-Dames qui y établiront strictement la clôture. Cet élan vers l'austérité de la Règle cistercienne, entretenu par quatre abbesses de renom, fut cependant brisé par les guerres de religion. Guerres au cours desquelles les moniales se réfugièrent durant 14 années à Namur pour être prises au retour en protection par l'Infante Isabelle. Cette dernière empêcha d'établir à La Ramée des logements militaires sans son ordre. Mais l'interdiction fut de courte durée, car le XVII^e siècle, encore plus néfaste à l'abbaye, vit ses murs d'enceinte et toute la ferme complètement pillés en 1635 par les troupes franco-hollandaises. Dévastée à nouveau en 1705 lors de la bataille de Neerwinden, occupée, en 1706, par le duc de Marlborough, l'abbaye lui servit d'hôpital militaire après la bataille de Ramillies.

L'exil définitif aura lieu en 1791 lorsque les révolutionnaires français chasseront les moniales obligées de vendre leurs biens en 1799.

Les bâtiments

Ce qui subsiste aujourd'hui du vaste

complexe abbatial consiste en une immense ferme aux quatre ailes disposées en quadrilatère autour d'une cour centrale. D'après une tradition locale, les toitures n'en mesureraient pas moins d'un hectare !

Construite en matériaux du pays, briques, pierres de Gobertange (tirées des carrières de l'abbaye à Melin), poutres de chêne plein, et admirablement conservée, elle confond par sa beauté simple et robuste. Trois chaînons de pierre blanche de Gobertange, disposés transversalement et aux angles des bâtiments, achèvent de donner à sa décoration un cachet bien typique.

Rappelons que la ferme brabançonne, située dans un territoire dépourvu de frontières naturelles, eut souvent un rôle défensif.

Les bâtiments y sont groupés autour d'une cour intérieure s'ouvrant sur un porche monumental surmonté d'une tour carrée et présentent extérieurement un minimum d'ouvertures.

Celle de La Ramée, édifiée au lendemain du long siècle des malheurs, est de ce type, avec une tour d'angle coiffée d'un dôme surmonté d'une lanterne, à la fois pigeonnier et tour de guet. Elle démontre à souhait l'importance dans l'écono-

mie cistercienne de l'agriculture et de l'élevage du bétail même en ce siècle des mondanités, où le règne de Marie-Thérèse avait ramené dans notre pays le calme et la prospérité.

Au lendemain des guerres, donc, les moniales se mettent à reconstruire et restaurer fiévreusement leurs bâtiments. L'abbesse Marguerite de Cupis de Camargo, à l'armorial princier placé dans la muraille du pavillon sud, commence en 1712 la construction de l'aile droite de la ferme. Cette aile comprend deux petites bâtisses, occupées par l'exploitant actuel de la ferme, et les anciennes bergeries.

L'aile du fond, beaucoup moins belle extérieurement et qui sert d'étable aurait été autrefois un réfectoire. A l'intérieur, trois nefs définies par deux rangées de six belles colonnes de pierres taillées sont couvertes de voûtes en briques.

On distingue à l'extrémité de la pièce un endroit surélevé qui pouvait servir de chaire de lecture au cours des repas.

A l'étage, les greniers carrelés de façon très régulière comportent toujours leur voûtage d'origine, fait de merveilleuses poutres de chêne. Ils doivent cacher sous leur pavement cette épaisse couche de sable que l'on plaçait en vue de se protéger des incendies et qui provoqua dans les vieilles demeures des bombements tels qu'on resserra leurs murs à l'aide de chaînes et ancrages.

A l'arrière de ce bloc, un portail grillagé donne accès à un corps de logis à deux étages au retour orné à l'autre extrémité du millésime 1764 et portant la devise « Omnia marescunt ».

C'est la devise de l'abbesse Louise Toussane aux trois bouquets de lys renversés qui bâtit les édifices scolaires et plusieurs dépendances encore conservées, parmi lesquelles les serres de l'abbaye flanquées de deux constructions dans le style de la Renaissance flamande.

A l'endroit où se trouvait en 1762 un corps de logis appelé « Neufquartier » se trouve aujourd'hui un manoir de construction moderne où les religieuses du Sacré-Cœur dirigent une maison de repos. Quant au reste de la ferme, séparé de cette partie de l'abbaye par un mur de moellons, la partie la plus imposante

en est, côté nord, la grange abbatiale. Cette construction colossale supportée par huit grosses colonnes rondes de briques était entièrement couverte de poutres de chêne plein. Malheureusement brûlée au cours d'un incendie, il y a une quarantaine d'années, les murs en furent rejointoyés, le gitage de chêne remplacé par des poutres en sapin.

Elevée, en 1722, par Lutgarde de Reumont, l'immense grange dimeresque, réputée la plus grande du pays, comporte toujours un très beau portail à ses armoiries : trois roses entre des ciseaux ouverts avec sa devise « Virtute Odor » (de son nom de Reumont : aromata) et le millésime 1722.

Des écuries soutenues par de jolies colonnes octogonales taillées et surmontées toujours d'immenses greniers terminent cette aile. La dernière, côté ouest, et qui est celle de l'entrée comporte un magnifique portail daté de 1717, remontant également à l'abbatit de Lutgarde de Reumont. C'est une des parties les plus harmonieuses de la ferme avec, à l'angle nord-ouest, la tourelle ronde du pigeonier et au milieu la tour carrée du portail.

Comme l'abbaye de Villers, la ferme de La Ramée frappe par l'ampleur de ses proportions et son état de conservation. Sa visite ne pourra que combler l'attente du visiteur.

L'ABBAYE DE VLIERBEEK

Première fondation monastique dans le duché de Louvain, avant même la célèbre abbaye du Parc, la paternité de l'abbaye de Vlierbeek, d'abord simple prieuré, remonte comme pour cette dernière à Godefroid le Barbu, duc de Lotharingie.

En 1125, le duc offrit en effet à l'abbaye bénédictine d'Affligem une terre située aux environs de Louvain, vaste étendue traversée par un ruisseau nommé Vlier et faisant partie aujourd'hui du territoire de la commune de Kessel-Lo.

En échange du libre usage de ses bois, prairies et viviers, il exigea des religieux une prière continue pour le repos de son âme.

En 1127, une première « cella » est détachée d'Affligem, sollicitée par la suite pour l'érection des premiers bâtiments de pierre élevés vers 1170.

Mais dès 1163, les difficultés surgissent entre les deux communautés. Vlierbeek souhaite l'autonomie. Celle-ci ne lui sera accordée que dix ans plus tard et à la seule condition que l'abbé élu soit un moine ayant fait profession à Affligem. Ce n'est qu'en 1257 que le pape libérera complètement Vlierbeek de son ancienne tutelle.

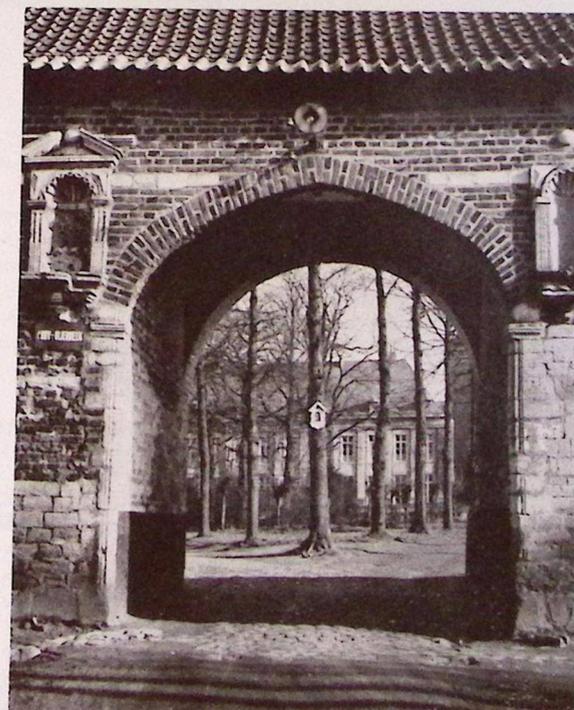
Deux périodes critiques se dégagent par la suite du cours des événements. La première qui débute en 1572 lorsque l'abbaye fut pillée et incendiée par les troupes irrégulières du prince d'Orange (seule la porte d'entrée, élément Renaissance comme il en subsiste peu du XVI^e siècle, fut épargnée avec une petite construction).

Les moines privés de toits se réfugièrent à Louvain jusqu'en 1642, année où furent entamés d'importants travaux de reconstruction qui s'échelonnèrent sur cinquante ans et affectèrent le cloître, l'église et le quartier des hôtes.

La seconde de 1699 à 1728, lorsque l'abbé P. Paradaens, partisan du Jansénisme, refusa d'accepter la bulle pontificale qui condamnait cette doctrine.

Rappelons que c'est à Louvain que le Hollandais Cornelius Janssens dit « Jansénius » rédigea son principal ouvrage « L'Augustinus » qui exposait à son point de vue les doctrines de saint Augustin sur la grâce et la prédestination. Louvain où la moitié du corps professoral suivit le mouvement de Port-Royal et qui fut très accueillante aux émigrés.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer le geste de l'énergique abbé Para-



Quatre aspects de l'ancienne abbaye de Vlierbeek à Kessel-Lo.
En haut, à gauche : le majestueux quartier des hôtes; à droite : l'ancien quartier abbatial.
En bas, à gauche : la porte occidentale qui fut l'entrée principale de l'abbaye; à droite : très belle porte, au décor rubénien, ornant la façade du quartier des hôtes.



Ci-contre : l'ancienne église abbatiale de Vlierbeek est considérée comme l'une des œuvres maîtresses de Laurent-Benoît Dewez. Ci-dessous : plan terrier de l'église abbatiale de Vlierbeek.

inattendue de ses formes et n'échappe pas à une certaine monotonie. C'est Dewez, toujours, qui est l'auteur de la prélatrice destinée à être une des ailes du long bâtiment qu'il projetait en façade. La Révolution française mit malheureusement un terme à ses projets et seuls purent voir le jour l'église et ce quartier.

Parmi les nombreuses autres dépendances de l'abbaye, constructions récentes et basses de l'ouest, bâtiments de la ferme qui comportait boulangerie et brasserie, il convient de signaler l'ancien quartier abbatial (ses caves et rez-de-chaussée datent du XVI^e siècle, son premier étage élevé en 1642 par l'abbé Pierre Scribs fut encore remanié au XVIII^e) mais surtout le très beau quartier des hôtes. Prolongeant celui construit par Dewez, ses douze travées portent l'empreinte, dans leurs matériaux, de différentes époques. Les quatre dernières ont été élevées sous le gouvernement de l'abbé Paradaens dont le nom

daens qui, démis de ses fonctions, fut exilé à Gembloux où il termina ses jours. Son corps, à sa mort, fut placé dans une charrette et ramené clandestinement à Vlierbeek dont l'abbaye recèle à coup sûr en quelque endroit la dépouille.

Les bâtiments

Sans conteste, il manque aux bâtiments de l'abbaye, à défaut de l'unité de style dont l'absence, on l'a vu, n'enlève rien au charme de certaines abbayes, cette unité de conception qui relie à l'ensemble chaque partie.

A vrai dire, un remaniement total des plans avait été prévu au XVIII^e siècle par l'abbé Ildephonse Van der Bruel (1772-1792). Ce dernier, comme bien d'autres abbés constructeurs, avait fait appel à l'homme le plus valable pour l'époque, Laurent-Benoît Dewez, architecte en titre de Charles de Lorraine.

Agé de 56 ans, auteur déjà d'importants travaux dans les abbayes de Heylissem,

Gembloux, Floreffe, etc., Laurent-Benoît Dewez, au-delà de l'effet décoratif, s'attachait au meilleur parti constructif.

L'église abbatiale de Vlierbeek qui, des bâtiments, retient toute l'attention, témoigne en ce sens de recherches dans les plans (combinaison de plan central et longitudinal et le domaine de l'éclairage).

Son long chœur étroit réservé aux moines butte à l'est contre une tour carrée à l'étage octogonal surmonté d'une flèche en bulbe avec lanterneau.

La partie occidentale, en forme de croix grecque aux bras réunis par des octogones, est surmontée d'une coupole aveugle, coiffée par un toit pyramidal. Des colonnes d'ordre composite la soutiennent librement et confèrent à l'ensemble une impression de légèreté. Cet intérieur très lumineux est d'une élégance toute classique. L'extérieur, en volumes sévères, percé de fenêtres en demi-lune ou droites, déconcerte par la rencontre

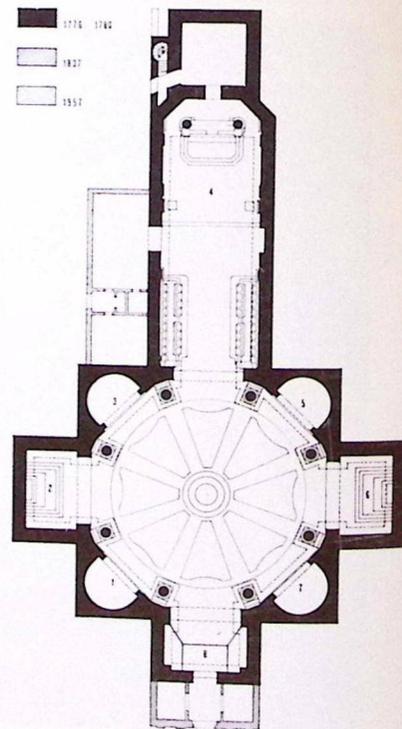


figure au-dessus d'un très beau portique rubénien daté de 1727.

Dans ce cadre très rustique de l'abbaye de Vlierbeek (on longe au cours de la visite des groseillers, des parterres, un potager...) se termine dans la détente notre périple des abbayes brabançonnaises.

On ne peut clore cette série d'articles sans émettre à leur sujet d'opinion globale. Qu'il nous soit permis de retracer ici les considérations d'un ancien préfet du département de la Dyle, le citoyen Doucet-Pontécoulant.

Son précieux essai, publié en 1970-1971 par la Revue « Le Folklore Brabançon » (nos 185 à 191) en provenance d'un adversaire farouche s'il en fut, des institutions religieuses convainc a fortiori lorsqu'il consent à louer l'opposition. En

voici un extrait : « En applaudissant avec tout ce qu'il y a d'hommes sages en Europe, à la suppression d'une institution gothique contre laquelle réclamaient depuis si longtemps la raison et l'humanité, la Justice exige que l'on rappelle ici les services que les moines ont rendus dans la Belgique; ce sont eux qui donnèrent à ses habitants les premières leçons d'agriculture, qui défrichèrent les champs incultes du Brabant et de la Flandre où ils possédèrent plus des deux tiers du territoire. Si les monastères dans les Pays-Bas comme dans le reste de l'Europe durent à l'ignorance et à la superstition la plus grande partie des biens immenses qu'ils possédèrent, on ne peut nier que dans ce pays, du moins, les richesses des maisons religieuses n'aient eu le plus souvent une direction

Ancienne abbaye de Vlierbeek : diverses dépendances du XVIII^e siècle délimitent, à l'ouest, le complexe abbatial.

utile, qu'elles n'aient été employées à fertiliser, à enrichir le pays, à décorer les villes, à encourager les arts, que les fermiers trouvèrent toujours des maîtres humains et charitables dans les pères du couvent dont ils affermaient les terres.

Le loisir du cloître n'était pas toujours perdu dans l'indolence, et, parmi les moines des Pays-Bas, plusieurs se sont appliqués avec quelques succès à l'étude des sciences exactes; quelques-uns ont laissé des chroniques précieuses pour l'histoire, entre autres celles de Gembloux, d'Afflighem, de Villers, etc. »

* Voir également « Brabant » nos 2, 3 et 4/1973.

LA COMMANDERIE DE VAILLANPONT

par JH. GAUZE
Nivelles

« Les Templiers ont vécu parmi nous »

DANS son ouvrage « Les Templiers sont parmi nous » l'auteur (1) déclare : « il était une fois deux frères qui cultivaient en commun leur champ de blé... ». Ces deux frères ne nous ont pas laissé leur nom, mais c'est sur leur champ situé au sommet du mont Moriath que, selon la légende, le maître architecte HIRAM, venu du Liban, choisit pour y construire, à la demande du roi Salomon, le temple de Jérusalem. En 1099, quand les premiers Croisés arrivent en Palestine pour délivrer le Saint Sépulcre, il ne reste plus de ce Temple qu'un fragment du mur des lamentations

et un superbe carrelage, le « Pavé » presque intact; à sa place, une superbe mosquée « El Aksa » a été bâtie en 637 par le Calife Omar, cousin et lieutenant de Mahomet. En 1118, le mont Moriath échoit à des chevaliers français. Pour en assurer la garde, ils se groupent à neuf et leur chef fut Hugues de Payen; les autres se nommaient : Bisol de Saint-Omer, Hugues I^{er}, comte de Champagne, André de Montbard, Archambaud de Saint-Aignan, Nivard de Montdidier, Gendemer et Rossal. Les Templiers étaient nés et on les appelle : « Les pauvres chevaliers du

Christ », en effet les vêtements qu'ils portent proviennent d'aumônes, mais Hugues de Payen eut une idée étonnante et nouvelle; ses chevaliers seraient à la fois soldats et moines. Dix ans plus tard, les chevaliers sont déjà 300; le moment est venu pour eux d'obtenir la reconnaissance officielle de l'Eglise catholique, ce fut saint Bernard qui les imposa définitivement dans l'Eglise en faisant approuver leur fondation par le Concile de Troyes (1128) et en se constituant lui-même le propagandiste du nouvel Ordre dans son traité « De Laude Novae Militiae ».

Les Templiers représentaient en effet une tentative séduisante pour réunir les deux formes de vie les plus nobles que connaissait la chrétienté médiévale, la vie chevaleresque et la vie monastique (2). Organisés selon la règle cistercienne, leurs statuts comportent les triples vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; leur devise est : « Non nobis Domine, non nobis, sed Nomini tuo da gloriam ». « Ce n'est pas nous Seigneur, ce n'est pas nous, mais Ton Nom qu'il faut couvrir de gloire. »

Au début du XIV^e siècle, ils étaient 15.000 dont 2.000 en France; l'Ordre se composait de chapelains et de chevaliers également nobles et de servants et sergents roturiers; leur vaste manteau blanc timbré de la croix pattée de gueules est emprunté à l'ordre de Cîteaux (3). C'est à l'abri de cette armure, sans défauts, que l'ordre du Temple, aussitôt

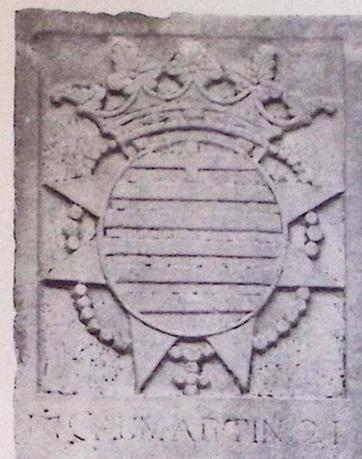
fondé, va monter à l'assaut de son destin. Ils bâtirent des forteresses redoutables (4); les commanderies étaient autant de maisons de l'Ordre, dispersées dans la campagne, centres d'exploitation agricole; c'est ainsi que les Templiers avaient aussi des maisons de leur Ordre dans les provinces belges au XII^e siècle, entre 1176 et 1186 et on trouve comme Maître des maisons du Temple dans le Hainaut, Baudhuin de Gand.

Une de leurs maisons se trouvait à nos portes, au village de Thines, petite commune aux confins de Nivelles, capitale du Roman Pays de Brabant; cette commanderie s'appela « Vaillanpont ». Les Templiers habitèrent longtemps cette seigneurie, mais au fait qu'était « Vaillanpont »?

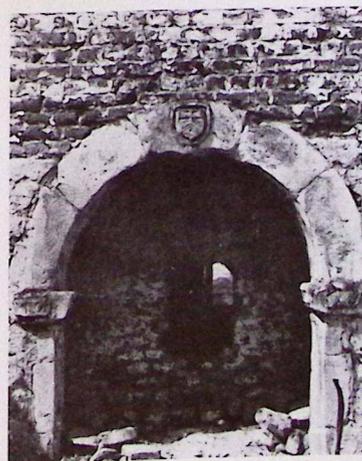
C'était un ancien fief, un grand domaine seigneurial qui appartenait, encore au commencement du XIII^e siècle à un seigneur nommé Franck d'Archennes, qui s'en dessaisit en faveur de l'ordre du Temple; toutefois les Templiers se trouvaient déjà depuis un bon moment installés dans ce fief, puisqu'en 1181 : « Godefroid, duc de Louvain, prend sous sa protection les chevaliers du Temple habitant près de Nivelles et leur confirme leurs possessions » (5); une autre charte d'Henri I^{er}, duc de Lorraine et de Brabant, datée de l'an 1209, approuve et confirme également la donation faite aux Frères du Temple de Vaillanpont par le Seigneur d'Archennes, sa femme et ses enfants et de la terre qui dépend du fief de Thines, au territoire de Vaillanpont avec tous les droits de justice et de Seigneurie qu'elle comporte; le Duc déclare amortir la terre concédée en faveur des Templiers qui devaient en jouir à titre de franc-alleu; et à l'effet de quoi il se portait garant et otage (6); plus tard les Templiers achetèrent, d'Eloi de Trazegnies, des terres qui dépendaient d'un de ses fiefs appelé le « Fief de Roignon ». Le château de Vaillanpont, chef-lieu de la Commanderie, est situé dans la paroisse de Thines, à une lieue de Nivelles, sur le chemin de Vaillanpont à la Brassine; on y trouvait dans la cour du château une grande et belle chapelle. Par derrière se trouve la basse-cour avec bâtiments d'exploitation; à gauche, se trouvait un corps de ferme, appelé la cense de la Brassine, et, à une demi-lieue plus loin, toujours sur le territoire



Ci-dessus : armes du Commandeur Louis de Fraullay de Tesse — 1753.
Ci-dessous : armes du Commandeur Robert Lefèvre de Caumartin — 1721.



Ci-dessous : porte de la Ferme de Vaillanpont, frappée aux armes du Commandeur Jacques de Martinet Pinabeau — 1609.



de Thines, une autre ferme appelée « ferme de la vieille cour ». Le Commandeur était seigneur de Vaillanpont et de Thines; il avait la Haute, Moyenne et Basse Justice, droits de cens, chasse et pêche. Elle avait aussi une dépendance à Nivelles dénommée « Maison Saint-Jean »; elle était située à l'entrée du faubourg de Namur, près d'une ruelle qui conduisait au moulin Delfosse; ce moulin était jadis une dépendance de l'Hôpital.

Cette maison de Nivelles fut détruite pendant les guerres et les troubles du XVI^e siècle; elle ne fut pas rebâtie, car les Hospitaliers, qui remplacèrent les Templiers, avaient dans la même ville une autre maison qu'ils pouvaient habiter et qu'on nommait « Le Refuge »; elle est située rue de Charleroi (7).

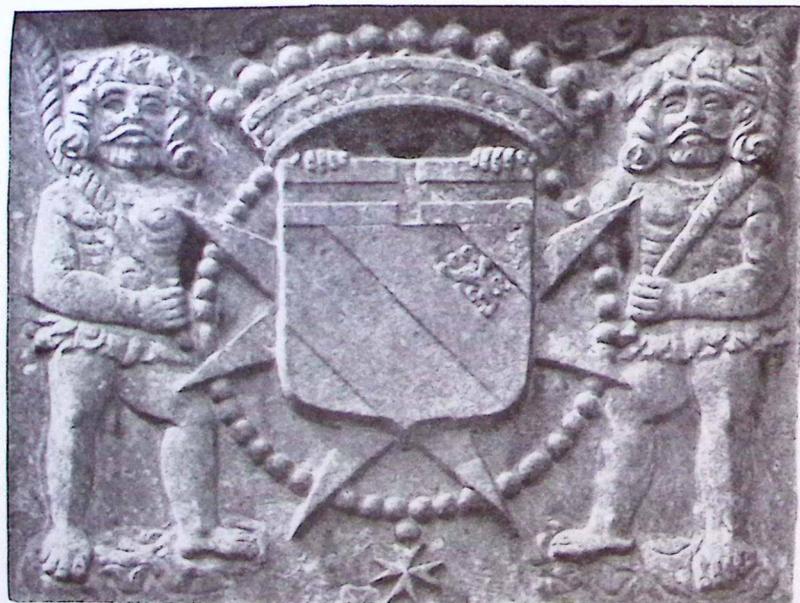
De la chapelle de la maison de Nivelles, il ne reste plus, croyons-nous, que la maison du sacristain que l'on peut voir encore de nos jours (8).

De la Commanderie, il reste encore actuellement un bâtiment, vaste habitation, juxtaposée de nombreuses dépendances, servant de ferme et dénommée « Ferme de Vaillanpont » occupée par la famille de M. Alfred Roisin.

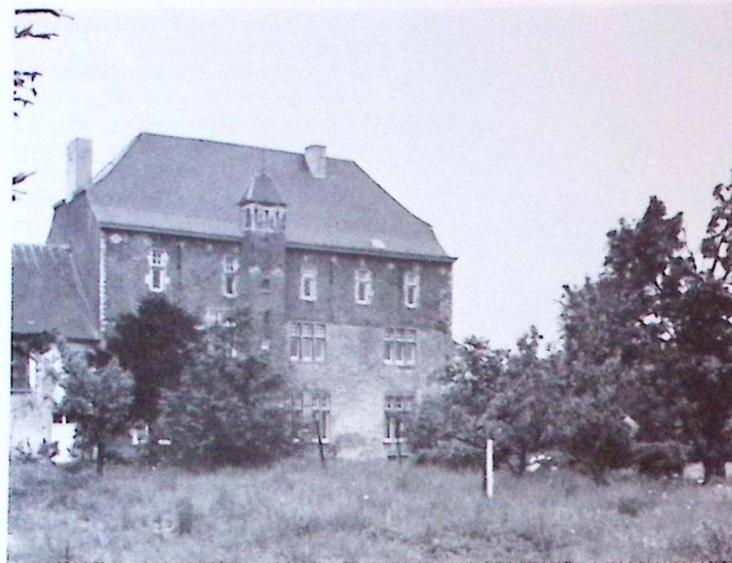
Vaillanpont fut occupé par les Templiers jusqu'à l'abolition de l'Ordre, décidée par le Concile de Vienne, en la vallée du Rhône, en 1311.

L'Ordre fut dissous définitivement en 1312 par la bulle « Vox in excelsis » du pape Clément V. Seul le Portugal refusa et l'Ordre y survivra sous le nom de « Milice du Christ » avec comme emblème : un écu d'argent à la croix pattée de gueules (9); nous n'avons pas trouvé de nom de commandeur en ce qui concerne les Templiers; toutefois nous avons relevé le nom d'un certain « Georgius » précepteur, c'est-à-dire comme Dirigeant de Vaillanpont en 1284 ainsi que l'atteste la note ci-après : « Georgius, praepceptor militiae templi domus de Valionpont ». Ils furent remplacés par les Chevaliers de Malte et annexés à la Commanderie de Chantraine à Jodoigne entre 1315/1316.

L'Ordre de Malte est issu de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem; en effet des marchands italiens d'Amalfi qui entretenaient, depuis bien avant les Croisades, avec le Moyen-Orient des relations commerciales, avaient obtenu du calife d'Egypte, suzerain de Jérusa-



Ferme de Vaillanpont, à Thines : armes du Commandeur Gabriel d'Auvet des Maretz — 1665.



Ci-contre : façade orientale de la Ferme de Vaillanpont.
En page de droite : vue d'ensemble de la Ferme de Vaillanpont.

lem, la cession d'un terrain dans la Ville Sainte, où fut élevé un hospice destiné à leurs concitoyens; des religieux bénédictins en reçurent l'administration. Au début du XI^e siècle les Musulmans, qui jusque-là avaient fort bien supporté les chrétiens, entreprirent de les déloger: les Lieux Saints furent interdits d'où l'origine des Croisades; Jérusalem était délivrée en 1099; les fondations chrétiennes s'empressèrent de relever leurs hostelleries, mais en adjoignant au personnel monastique qui en assurait le service des « moines-combattants » chargés de leur sécurité matérielle. Il semble donc que l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem résulte ainsi de la transformation de l'établissement en institution militaire et hospitalière internationale; ainsi fut constitué l'Ordre de Malte. Réfugiés à Rhodes en 1310 jusqu'en 1533, puis à Malte, ils sont maintenant installés à Rome depuis 1834, où ils se dénomment « Ordre Souverain de Malte »; ils possèdent leur monnaie et sont dotés d'un service postal. Les Chevaliers de Malte s'installèrent donc à Thines dès les années 1315/1316 et y séjournèrent jusqu'en 1797; c'est aussi à Vaillanpont que les Commandeurs de Chantraine s'habituaient à séjourner et ils ajoutèrent, de ce fait, à leurs titres celui de Vaillanpont, en 1682; ce qui subsista jusqu'en 1773 date à la-

quelle la Commanderie devint indépendante.

Nous donnons ci-après plusieurs preuves du séjour des Chevaliers de Malte à Vaillanpont :

1 — Le 23/4/1574 « Louis de Requesens, grand Commandeur de Castille, gouverneur des Pays-Bas, prend sous sa protection et sauvegarde le village de Thines, les maisons et censes de Vaillanpont et de Louvain et tous les biens de la Commanderie de Chantraine ».

2. — Le 27/8/1626 nous trouvons un acte dénommé « Acte du château de Vaillanpont » passé devant les échevins du Fief de Rognon par lequel Marc-Antoine du Four, pensionnaire de la ville de Nivelles, Jacques Lambert, avocat au Conseil Provincial de Namur et Anne du Four, rétrocèdent au Commandeur de Chantraine, Frère Jacques de Martinet Pinabeau, le moulin del Fosse et ses dépendances.

3. — Le 15/2/1773 : acte par lequel Joseph Drion, agent général de l'Ordre de Malte aux Pays-Bas, administrateur de la Commanderie de Vaillanpont, atteste que Nicolas Joseph Thomas est fermier de la cense de Gérardcourt dans la paroisse de Buzet et qu'il doit jouir des exemptions accordées au dit Ordre de Malte.

Nous avons aussi relevé la liste des

Commandeurs attitrés de Chantraine-Vaillanpont depuis le XIV^e siècle.

- 1355 = Frère Hue de Prévost
- 1357 = le chevalier Jehan de Duysen
- 1373 = le chevalier Henri de Saint-Thron
- 1384 = Frère Jehan Meinard
- 1386 = le chevalier Amel de Parfonrieu
- 1411 = le chevalier Jehan de Parfonrieu
- 1429 = le chevalier Edmond d'Ennichoven
- 1464 = le chevalier Reinaud d'Ennichoven
- 1468 = Frère Jacques Gailliot
- 1487 = Frère Hanrion Everclenche
- 1499 = le chevalier Sarazin de Peaige
- 1500 = le chevalier Charles de Brumières
- 1517 = le chevalier Jérôme de Hombelières
- 1533 = Michel d'Argillemont
- 1542 = le chevalier Philippe Karleau
- 1548 = le chevalier Pierre de la Fontaine
- 1567 = le chevalier Christophe Le Boulleur
- 1577 = le chevalier Antoine des Haies d'Epiny Saint-Luc
- 1599 = le chevalier Jacques de Mesmes de Marolles
- 1609 = Frère Jacques de Martinet Pinabeau
- 1615 = Frère François de Rochechourt
- 1657 = le chevalier Michel de Biancourt-Pontrincourt
- 1660 = le chevalier Gabriel d'Auuet des Maretz
- 1682 = le chevalier Jacques de Bretel de Grenouville
- 1687 = le chevalier Antoine Martin de Colbert
- 1700 = le chevalier de Luxembourg
- 1706 = le chevalier de Courcelles
- 1707 = le chevalier Jean-Baptiste d'Ammond
- 1709 = le chevalier Robert Lefèvre de Caumartin
- 1730 = Frère Eustache d'Avernes
- 1731 = le chevalier François de Comenge
- 1735 = le chevalier Louis de Fraullay de Tesse
- 1768 = Frère Jean-Charles de Rapière
- 1769 = le chevalier Joseph de Lancry Promberoy
- 1773 = le chevalier François de Rossel Bailli de Fleury.

Bien que Vaillanpont cessa de dépendre de la Commanderie de Chantraine en 1774, nous avons rencontré un premier Commandeur, non titré de Chantraine, mais seulement de Vaillanpont, en la personne du Frère Guillaume de Latre de 1404 à 1409. Dès 1774 Vaillanpont devient donc une véritable Commanderie et, à ce titre, porte comme dénomination celle de : « Commanderie de Vaillanpont ». Nous trouvons à sa tête : de 1774 à 1783 = le chevalier Charles-François de Preud'homme d'Hailly de Nieuport. de 1783 à 1797 = le chevalier Jacques-Laure le Tonnelier de Breteuil. Le domaine de Vaillanpont est toujours debout. La façade restaurée laisse appa-

gent au sautoir de gueules bordé et denté de sable; entouré du collier de Malte; surmonté d'une couronne ducale.

Ces dernières armes furent également placées sur le fronton de la chapelle de la Commanderie; l'écu est ici suspendu à une ancre à 4 branches, le tout sur 6 piques posées en sautoir.

Nous ignorons à quelle époque les Chevaliers de Malte sont venus établir leur refuge dans nos murs; on aurait pu trouver quelques renseignements à ce sujet dans les archives de l'Ordre qui avaient été déposées, il y a bon nombre d'années, aux archives provinciales de Mons, par Monsieur de Nieuport, avant-dernier Commandeur de Vaillanpont (archives disparues aujourd'hui par suite de la der-

Saint-Maurice. Tout cela va disparaître sous peu pour faire place à des constructions modernes, tout au moins en ce qui concerne une partie de la propriété, et seule restera « Vaillanpont ».

NOTES

- (1) Gérard de Sède : « Les Templiers sont parmi nous » Ed. R. Julliard Paris 1962.
- (2) Michel Mourre : « Diction. Univers. » Ed. Universelle T. 2 Paris 1968.
- (3) Cîteaux : communauté fondée en 1098 par Robert de Molesmes à Saint-Nicolas les Cîteaux, Côte d'Or, France.
- (4) L'Ordre possédait dix mille châteaux disséminés dans toute l'Europe et la valeur de ses biens meubles a pu être estimée à 112 milliards de francs actuels; il est vrai que, dès sa fondation, l'Ordre avait reçu de nombreux dons.
- (5) Willems : Brabantsche-Yesten T. I.
- (6) Miroeus : Op. Diplom. T. 2.
- (7) Ancienne maison de Mr Grégoire.



raître les armoiries de quatre commandeurs à savoir :

Jacques de Martinet-Pinabeau : écu : au chef d'azur à la croix d'argent, en pointe 3 chevrons d'argent brisés accompagnés de 3 martinets de même, ceux du chef affrontés; entouré du collier de Malte.

Gabriel d'Auuet des Maretz : écu : bandé de gueules et d'argent, la première bande chargée d'un lion de sable; entouré du collier de Malte; surmonté d'une couronne comtale; supports deux sauvages armés.

Robert Lefèvre de Caumartin : écu : d'azur à six burelles d'argent, la première en croix; entouré du collier de Malte; surmonté d'une couronne ducale.

Louis de Fraullay de Tesse : écu : d'ar-

nière guerre). Les Chevaliers de Malte étaient occupés à la reconstruction de leur hôtel quand un édit de Joseph II vint supprimer leur Ordre en même temps que beaucoup d'autres.

Ils furent donc forcés de vendre la propriété qu'ils avaient à Nivelles, rue de Charleroi N° 28 (actuellement N° 4). En abandonnant cette propriété les Chevaliers de Malte laissèrent cependant deux souvenirs : un cartel en marbre blanc sur lequel se trouve gravée en grands caractères dorés l'inscription suivante : Hôtel de Malte 1789.

Cette pièce orne le fronton d'un des belvédères du jardin. Le second souvenir est un écusson qui représente les armes de Malte et qui est placé sur la face extérieure d'une porte située à l'extrémité de ce jardin donnant sur la rue

- (8) « La Croix de Malte », début du faubourg de Namur.
- (9) Claude de Courcial : « Ordres et Décorations » coll. « Que sais-je ? » 1957.

REFERENCES

- Mannier — L'Ordre de Malte : « Les Commanderies du Grand Prieuré de France; les Commanderies de Belgique » - 1872.
- E. Gachet — Bull. Comm. Royale d'Histoire, 1ère série, T. XV, p. 3 à 95.
- Dansaert — L'Ordre de Malte en Belgique.
- Devillers L. — Inventaire analytique des archives des Commanderies Belges de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem — 1876 — Ed. H. Monceaux-Mons.
- Rietstap — Armorial Nos 1 et 2.
- Bormans — Armorial.
- Hulet (abbé - ancien curé de Thines) : renseignements divers.
- Daniel Rops — Eglise de la Cathédrale et des Croisades.
- Tarfier et Wauters — T. 2 « Canton de Jodoigne ».
- Lefèvre (R.P.) — Une visite priorale de la Commanderie de Malte à Vaillanpont en 1682.
- Le Bon F. (Docteur) : A.S.A.N. T. 6 « Refuge de Malte » à Nivelles.

La Route de la Gueuze ouverte aux touristes



Comme nous l'avons souligné dans notre précédente édition à l'occasion de l'inauguration officielle de la Route Duc Jean (voir « Brabant » n° 4/1973, p. 48), chaque région de notre province ayant des traits qui lui sont spécifiques, un patrimoine qui lui est propre, présentant au surplus des attractions originales, il serait vain et d'ailleurs sans intérêt de tenter de dresser une hiérarchie de valeurs entre nos divers circuits touristiques en raison même de l'absence d'un dénominateur commun. Tout au plus, ajoutions-nous, pourrait-on, en schématisant à l'extrême, reconnaître que le long de telle route les richesses naturelles ont tendance à céder le pas au patrimoine monumental, faisant, si l'on veut, office de complément ou de décor aux ensembles architecturaux tandis qu'ailleurs c'est le paysage qui est roi, le monument se bornant à apporter de-ci de-là une note humaine au cœur d'une vaste fresque dédiée à Dame Nature. Dans cette vision très simplifiée, la Route Duc Jean, précisions-nous, occuperait une position médiane, son parcours étant en effet le fruit d'un heureux dosage de monuments et de paysages, d'un équilibre presque parfait entre l'élément naturel et l'apport humain.

Dans ce concert de routes brabançonnaises (il n'est question ici que des circuits régionaux balisés à ce jour, soit la Route du Raisin, les Six Vallées, la Route Bruegel, la Route du Roman Païs et la Route Duc Jean) quelle « image de marque » peut-on donner à la Route de la Gueuze, le puîné de nos circuits touristiques, porté, le 28 août dernier, en grande pompe sur les fonts baptismaux en présence de MM. Philippe Van Bever, député permanent et président de notre Fédération, Roger De Wulf, député permanent et vice-président de notre Association, Verheyden, commissaire général adjoint au Tourisme, Nys, chef de cabinet du gouverneur de la Province de Brabant et de nombreuses autres personnalités appartenant aux milieux touristiques et artistiques, sans parler d'une importante délégation de la presse tant quotidienne que périodique. Au risque d'étonner, peut-être, certains lecteurs pour lesquels le mot gueuze évoque moins un certain art de boire qu'une certaine façon bon enfant de boire très proche de la trivialité propice aux propos un tantinet égrillardes, nous n'hésitons pas à qualifier la Route de la Gueuze de savant dosage de profane et de sacré.

Le profane, vous l'aurez sans doute deviné, c'est la gueuze, qui loin d'être à la bière ce qu'une quelconque piquette est à un vin de grand cru, est au contraire une boisson exigeante, d'une grande noblesse, qui demande d'être traitée avec un soin jaloux, n'admettant du technicien qui en surveille la croissance aucune erreur, aucun relâchement, aucune distraction, aucune fantaisie; aussi mérite-t-elle d'être dégustée avec tous les égards dus à son rang car, au-delà du simple breuvage, au demeurant délicieux, c'est le fruit du travail patient des hommes et tout un mode, toute une façon de vivre qui se découpent et qu'on retrouve tout au long du chemin dans le geste stéréotypé, mille fois répété, de la paysanne courbée recueillant fraise après fraise, framboise après framboise, dans la voix du cultivateur qui ahane sous l'effort à l'heure de la fenaison, dans le visage buriné de ce père de famille qui quitte, chaque matin, depuis des décennies déjà, ce vieux terroir, qui l'a vu naître pour aller quêrir, qui dans les faubourgs industriels de Bruxelles, qui encore dans ceux d'Alost ou de Gand, le pain quotidien pour lui et les siens. La Route de la Gueuze, ce sont aussi ces quelques vénérables maisonnettes en torchis qu'on découvre encore au hasard de la promenade et qui sont à ce point meurtries qu'un simple coup de vent devrait suffire à les rayer définitivement de la carte; ce sont ces aimables gentilhommières blotties sous l'ombrage comme le château de la Motte, œuvre du talentueux Laurent-Benoît Dewez, premier architecte de Charles de Lorraine; ce sont ces coquettes fermes docilement ordonnées autour de leur cour centrale; ce sont encore ces imposants châteaux aux racines moyenâgeuses, mais que la Renaissance ou la période classique ont métamorphosés tel celui de Cruyckenbourg à Ternat, celui de Nieuwer-molen à Sint-Ulriks-Kapelle ou encore cet authentique bijou qu'est le château de Grand-Bigard dont les collections d'œuvres d'art sont dignes de nos grands musées; c'est aussi ce château « inclassable » de Dilbeek, aujourd'hui maison communale, élevé par ce fameux bâtisseur du temps de Léopold I^{er} que fut Jean-Pierre Cluysenaar. C'est enfin cet inté-



ressant Musée du Tramway, installé à Schepdaal dans un ancien dépôt de trams vicinaux.

Et nous direz-vous, que devient le sacré dans tout cela ? Paradoxalement, on y entre de plain-pied dès le début de l'itinéraire et c'est lui encore qui nous accueille à la fin du parcours. En effet, Dilbeek, point de départ de notre route, vit encore du souvenir de quelques-unes parmi les pages les plus émouvantes de notre Légende dorée. Sainte Alène, cette jeune vierge, qui vécut à Dilbeek dans le courant du VII^e siècle et y fut martyrisée sur ordre de son père parce qu'elle avait embrassé la foi chrétienne, est ici partout présente : le parc communal lui est dédié; le seul vestige — une tour — du château fort de Dilbeek porte son nom; dans l'église paroissiale Saint-Ambroise, un autel, avec une ravissante statue de la bienheureuse, lui est consacré; on y vénère toute l'année les reliques de la martyre; enfin, à l'emplacement où la sainte mourut exsangue se dresse une chapelle où fut captée une source dont les eaux sont réputées souveraines contre les maladies des yeux. Au bout des quelque 50 kilomètres que comporte la Route de la Gueuze, c'est encore une sainte qui nous offre l'hospitalité. Sainte Wivine, car c'est d'elle qu'il s'agit, en fondant au début du XII^e siècle l'abbaye bénédictine de Grand-Bigard, a marqué ce délicieux coin de terre brabançonne de son empreinte indélébile. Les bâtiments de l'ancienne abbaye, aujourd'hui juvénat des Frères des Ecoles Chrétiennes, témoignent toujours du rayonnement spirituel que connut la communauté de moniales qui

œuvrèrent dans l'esprit de leur fondatrice. Comme à Dilbeek, la sainte est honorée dans l'église paroissiale de Grand-Bigard où un autel conservant ses reliques lui est consacré; comme à Dilbeek, une chapelle fut élevée à l'endroit où, suivant la tradition, sainte Wivine construisit une hutte et où elle commença sa vie exemplaire de recluse; comme à Dilbeek — la similitude est frappante — jaillit près de l'oratoire une source dont les eaux sont réputées miraculeuses. Entre ces deux points extrêmes, le religieux se manifeste partout, mais sans ostentation. Ici point de cathédrales, mais des églises sobres, robustes, aux clochers admirablement découpés, des modestes chapelles plantées aux carrefours des chemins ou encore de minuscules « potales » pour rappeler que l'homme ne se nourrit pas seulement de pain. Mais l'Attraction de la Route de la Gueuze, qui justifie à elle seule le déplacement, c'est, peut-être, cette extraordinaire rencontre du sacré et du profane, ce mariage époustouflant du divin et de l'humain que constituent les fresques et vitraux créés vers 1900 par l'abbé Paul Cuylijs pour son église de Strijtem. Nous croyons qu'il s'agit là d'un exemple unique au monde de folklore religieux à portée moralisatrice. L'église de Strijtem fut aux yeux d'un grand nombre de participants le clou de cette journée inaugurale orchestrée de manière maîtresse par M. Paul De Keersmaeker, député-bourgmestre de Kobbegem et président du Gew. V.V.V. Noord-West Brabant (Syndicat d'Initiative Régional du Nord-Ouest du Brabant), puissamment épaulé par M. Louis Schoukens, secrétaire dudit Syndicat, et par M^{me} Frieda Stillekens, secrétaire adjointe du même organisme, tandis que le savoureux barde, Eugene van den Broeck nous prouva à l'envi que la poésie à l'instar de la gueuze était encore vivante et bien vivante dans la région.

Yves BOYEN

Le château de Grand-Bigard, un des joyaux de la Route de la Gueuze.



La cotisation 1974 est maintenue à 200 F

En dépit des charges sans cesse accrues résultant notamment de l'augmentation des frais d'impression et d'expédition de notre revue, nous sommes heureux d'annoncer à nos membres que le montant de leur cotisation pour 1974 est maintenu à 200 F (T.V.A. comprise). Nous prions nos affiliés de verser, sans tarder et si possible **avant le 15 décembre prochain**, la somme de 200 F, à titre de cotisation pour 1974, au C.C.P. 3857.76 de la Fédération Touristique de la Province de Brabant. Ils éviteront de la sorte le désagrément d'une interruption dans la livraison de notre périodique.

Par la même occasion, nous rappelons à nos membres qu'il leur est toujours loisible de souscrire un abonnement combiné, formule leur assurant à des conditions avantageuses le service simultané des éditions française et néerlandaise de notre revue. A cet effet, ils sont invités à verser la somme de 350 F (T.V.A. comprise) à notre C.C.P. 3857.76.

Important

De façon à prévenir toute erreur lors de l'expédition de la revue, nous prions instamment nos membres de mentionner au verso de leur bulletin de versement ou de virement, outre leurs nom et prénoms, leur adresse complète avec indication du numéro postal de leur commune.

Merci d'avance.

Architecture des parcs et jardins

Chacun trouvera dans ce livre conçu et écrit par Georges Neuray, ingénieur agronome horticole et chef de travaux à la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, les idées, les directives, les conseils qui lui permettront de réaliser un jardin conforme à ses désirs.



Le plan de l'ouvrage suit le processus d'élaboration d'un jardin. L'attention est d'abord attirée sur le choix fondamental d'un thème et d'un type de jardin. C'est en les définissant en fonction des goûts du propriétaire que l'on peut arriver à l'unité dans la diversité qui crée l'harmonie. Le rappel de toutes les contraintes dont il faut tenir compte évitera des oublis souvent regrettables, parfois irréparables.

Ceux qui se lancent seuls dans l'exaltante entreprise de concevoir et de réaliser leur jardin trouveront ici les éléments fondamentaux nécessaires. Aux étudiants en horticulture et en architecture de jardins, l'ouvrage donnera les bases à partir desquelles ils pourront élargir leurs connaissances. Aux architectes, il permettra de mieux comprendre l'art difficile des jardins. Les professionnels enfin trouveront dans ce livre de synthèse l'occasion de repenser certains des nombreux problèmes qu'ils rencontrent tous les jours.

De très nombreuses photographies, cro-

quis et dessins illustrent cet ouvrage et donnent en regard de chaque page de texte les exemples indispensables. On y trouvera également une brève description de plus de 260 espèces groupées selon leurs exigences. Une bibliographie donne à ceux qui le souhaitent les sources d'une documentation plus détaillée. Un ouvrage qui passionnera tant les profanes que les professionnels. Ce livre de 182 pages, présenté sous belle jaquette et diffusé par l'Editeur Vander, Muntstraat 10 - 3000 Louvain, tél. 016/204.21, est vendu au prix de 380 francs.

La Passion dans la sculpture en Hainaut de 1400 à 1700

La Fédération du tourisme de la province de Hainaut vient de sortir de presse la deuxième partie de l'ouvrage sur LA PASSION DANS LA SCULPTURE EN HAINAUT DE 1400 A 1700, par M. le Comte de BORCHGRAVE d'ALTENA, conservateur en chef-honoraire des Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles et Mme Josée MAMBOUR.

Il s'agit d'un ouvrage comprenant 79 pages, au format 20 x 20 cm, illustré au moyen de 108 clichés.

La couverture est ornée d'une quadrichromie montrant le Christ du couvent du Sacré-Cœur à Mons.

Dans le premier tome publié voici plusieurs mois déjà, les auteurs ont abordé l'étude des images du Jardin des Oliviers, de l'arrestation du Christ et de sa flagellation. Ils se sont attardés devant les christes assis au calvaire.

Le tome II, suivant l'ordre chronologique, aborde la crucifixion. C'est le sujet le plus souvent représenté dans l'art chrétien, celui qui convient le mieux dans une église, soit qu'il figure sur l'autel, soit qu'on lui réserve place à l'arc triomphal. La crucifixion a aussi sa place en dehors des églises là où s'élève un calvaire, au carrefour des routes ou dans les cimetières, ou dans tout autre endroit voué au

culte de la croix. Le Christ est représenté seul ou accompagné de la Vierge et de saint Jean, parfois aussi des deux larrons, de sainte Marie-Madeleine, des douze apôtres.

L'ouvrage qui vient de sortir de presse s'intéresse dès lors à une multitude de communes du Hainaut et fourmille d'illustrations.

Nos lecteurs peuvent acquérir ce livre moyennant paiement de la somme de 136,— Frs au c.c.p. 3686.58 de Hainaut-Tourisme à Mons.

Le Brussels International Trade Mart

De tout temps, les expositions industrielles ont constitué des outils de promotion au service de l'économie. Aussi est-il indispensable que les formes qu'elles prennent répondent étroitement aux besoins des producteurs et des distributeurs, et s'adaptent à l'évolution constante de la vie économique.

C'est ainsi que les grandes foires commerciales, telles qu'elles ont marqué le début de ce siècle, ont été complétées tout spécialement, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, par les salons spécialisés organisés selon un rythme propre à chaque secteur industriel concerné.

Plus récemment, une nouvelle forme de manifestations tend à venir s'ajouter à son tour à ces salons périodiques : il s'agit de salons commerciaux spécialisés permanents, c'est-à-dire fonctionnant tout au cours de l'année. Les Américains ont donné au complexe qui abrite de tels salons le nom de Trade Mart.

Déjà des Trade Marts sont réalisés ou sont en voie de réalisation à Barcelone, Copenhague, Francfort, Londres, Paris, Utrecht.

Afin de doter la Belgique d'un Trade Mart, une convention a été conclue entre la ville de Bruxelles, la Foire internationale de Bruxelles, les Grands Palais du Centenaire et une société privée.

Le Brussels Trade Mart couvrira 350.000 m² de bâtiment, lesquels seront réalisés en trois phases étagées en une période de neuf années. La première, actuellement en voie de réalisation, atteindra 150.000 m² consacrés essentiellement à deux secteurs : l'ameublement et le textile. Des options de location d'emplacement représentant dès à présent 70 % de la surface sont parvenues de treize pays, témoignant par là du caractère largement international que prendra le complexe dès son départ.

Dès à présent, une action d'information mondiale polarise l'attention des milieux économiques des cinq continents sur ce que sera le Brussels Trade Mart et le rôle qu'il sera appelé à jouer dans les secteurs économiques auxquels il est consacré. Les réactions enregistrées à la suite de ce mouvement d'information laissent apparaître toute l'attention que les milieux commerçants du monde entier attachent dès à présent au Brussels Trade Mart.

Il est aisé de comprendre que les travaux immobiliers ne démarrent qu'actuellement alors que les contacts sur le plan commercial ont déjà été poussés intensivement et ont produit d'excellents résultats puisqu'une grande partie de la superficie disponible de la première phase est virtuellement réservée. En effet, il ne faut pas oublier qu'une telle initiative représente un investissement d'environ quatre milliards de francs et que l'opération ne peut être entamée qu'après la solution adéquate de tous les problèmes financiers, techniques, commerciaux et administratifs que pose une réalisation de cette envergure.

Les conditions préliminaires étant satisfaisantes, les grues et les maçons prendront incessamment possession du terrain et œuvreront de toute la vitesse des moyens techniques actuellement disponibles pour ériger ce nouveau hall d'exposition.

Ainsi par leur complémentarité, le Brussels Trade Mart et la Foire internationale de Bruxelles, coopérant côte à côte sur le plateau du Heysel, contribueront à renforcer la position de cette ville comme centre de commerce européen et international.

Visite audio-guidée de la Grand-Place de Bruxelles

L'Office de Tourisme et d'Information de Bruxelles-Capitale, soucieux de mieux guider les nombreux touristes à la Grand-Place, leur propose, depuis juillet 1973, le commentaire de la visite enregistré en sept langues : français, néerlandais, anglais, allemand, espagnol, italien et japonais.

Cette opération audio-guidée a été réalisée en collaboration avec la Diathèque de Belgique, Isis S.A., sous l'égide de la Ville de Bruxelles.



La location des cassettophones et du commentaire enregistré dans la langue choisie est prévue au Tourisme Information Bruxelles (T.I.B.) 12, rue de la Collienne, 1000 Bruxelles.

Location (60 minutes) :
1 à 10 cassettophones : 60 F.
10 à 50 cassettophones : 50 F.
plus de 50 cassettophones : 45 F.
Pour tous renseignements complémentaires : téléphoner au 02/13.89.40, de 9 à 18 h. pour la période d'octobre à mai et de 9 à 19 h. pour la période de juin à septembre.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Une exposition paléontologique à Villers-la-Ville

Dans le cadre de l'année des abbayes et des béguinages, la Société des Naturalistes du Brabant Wallon organise jusqu'au 28 octobre prochain, une exposition didactique de paléontologie. Cette exposition se tient dans les locaux de la Maison des Arts du Goddiarch, à l'ancien moulin abbatial (Hôtel des Ruines), à Villers-la-Ville. Placée sous le haut patronage de l'Association pour la Promotion Touristique et Culturelle de Villers-la-Ville, de notre Fédération Touristique et avec la collaboration du Service Géologique de Belgique, cette exposition montre au visiteur comment la vie a évolué au cours des âges, grâce aux multiples fossiles présentés par le colonel P. Decarpentrie et par des collections privées.

Cette exposition, intitulée « Histoire de la Vie », est ouverte tous les jours, de 16 h. 30 à 18 h. 30, et les week-ends, de 10 à 18 h. 30.

Les pays du Benelux lancent une campagne touristique commune

Les offices de tourisme nationaux de Belgique, des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg, agissant en étroite association avec l'Union Economique Benelux, viennent de lancer une campagne destinée à mieux faire connaître, dans chacun de ces trois pays, les possibilités touristiques ainsi que les attractions des différentes régions du Benelux.

Cette initiative a pour but, non seulement de promouvoir le tourisme et la détente en plein air, mais, surtout, de populariser le concept « Benelux » en présentant le Benelux comme un seul territoire sans frontières. Cette campagne ne s'adresse donc pas à treize millions de Hollandais, neuf millions cinq cent mille Belges et trois cent cinquante mille Luxembourgeois, mais bien à vingt-trois millions d'habitants du Benelux qui partagent

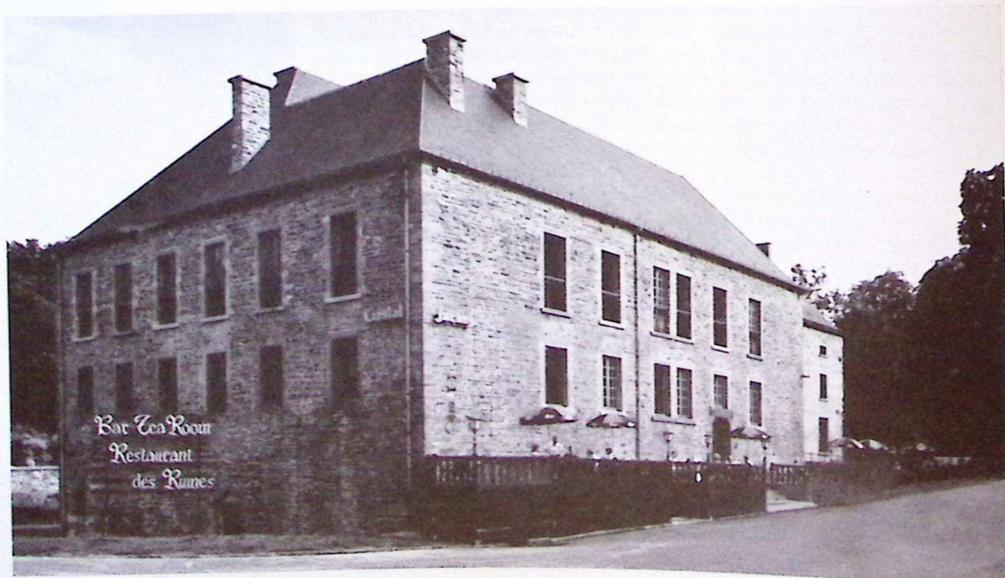
d'incalculables richesses touristiques et dont les destinées économiques se confondent toujours davantage.

A cet effet, une brochure comportant 56 pages, dont 16 en quadrichromie, vient d'être tirée à 350.000 exemplaires répartis en deux versions linguistiques : française et néerlandaise.

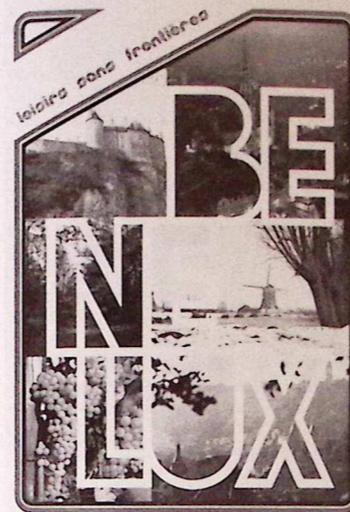
On y trouve une description touristique du Benelux « divisé » en treize parties. La brochure consacre, en outre, un chapitre général à des aspects spécifiquement touristiques, tels que le folklore, les châteaux, la gastronomie, la pêche sportive, le shopping, les sports nautiques, etc... Cette brochure sera distribuée par l'intermédiaire des organismes et des entreprises touristiques des trois pays. Dès à présent, **nos membres peuvent l'obtenir gratuitement à notre bureau d'accueil, 2, rue Saint-Jean, à Bruxelles.**

Dans le cadre de la collaboration touristique entre les trois pays, des entreprises nationales, telles que compagnies pétrolières, compagnies de transport,

Villers-la-Ville : l'Hôtel-restaurant des Ruines où se tient, jusqu'au 28 octobre prochain, l'exposition intitulée « Histoire de la Vie ».



IL EST BON DE SAVOIR QUE ...



La brochure « Benelux » peut être retirée gratuitement à notre bureau d'accueil, 2, rue Saint-Jean, Bruxelles. Par la poste, joindre un timbre de 5 F pour expédition.

Le Marathon des Anes aura lieu le 18 novembre 1973

Organisé par les A.N.E.S. (Amis de la Nature Evere-Schaerbeek) le Marathon des Anes comportant un parcours de 42 km à travers la Forêt de Soignes se déroulera le **dimanche 18 novembre 1973**. Le rendez-vous est fixé à 7 h 30, à Boitsfort (Café du Vieux Boitsfort, 9, place Bischoffsheim). Le départ aura lieu à 8 heures. Trois courts repos sont prévus en cours de route : à Groenedael (1/4 h.), à Notre-Dame-au-Bois (1/2 h) et à Tervuren (1/4 h).

Le retour à Boitsfort aura lieu vers 18 heures. La remise des coupes intergroupes est prévue aux environs de 18 h 30. Une médaille sera octroyée à tous les participants qui termineront l'épreuve.

Les **inscriptions** seront admises **jusqu'au 4 novembre**. Il convient à cet effet de verser le montant de 100 (cent) francs au C.C.P. n° 1919.46 de Georgette Hardy, 64, avenue Voltaire à 1030 Bruxelles. Pour tous renseignements complémentaires, prière d'écrire à Félix Verdoodt, 9, rue Abbé de l'Épée à 1200 Bruxelles en joignant un timbre de 5 francs pour la réponse.

Un coin ravissant de la Forêt de Soignes où se déroulera le Marathon des Anes.



etc..., ont été invitées à organiser des activités « Benelux ».

Dans cet esprit, l'accent sera mis sur les événements sportifs, les manifestations folkloriques et les semaines commerciales organisées dans l'esprit « Benelux ».

Cette campagne, qui a été officiellement ouverte, le 13 septembre dernier, par une conférence de presse tenue au Secrétariat général du Benelux où se trouve le siège central des institutions et commissions de l'Union Economique Benelux, portera, au départ, sur la basse saison 1973-74 (septembre à avril) mais il est d'ores et déjà acquis qu'elle sera prolongée et même intensifiée durant la basse saison 1974-75.

Nous tiendrons, quant à nous, nos lecteurs au courant de toute initiative qui sera prise dans le cadre de cette vaste et originale opération qui couvre les trois pays du Benelux et dont le but est de familiariser progressivement le public avec l'idée que les vacances et les excursions à l'intérieur du Benelux sont devenues une chose fort aisée, principalement durant la saison faussement qualifiée de « morte ».

Les manifestations culturelles et populaires

OCTOBRE 1973

- BRUXELLES : Salle des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean : Tarasovici (gravures). L'exposition restera ouverte jusqu'au 3 novembre.
- GAASBEEK : Château : Le peintre Rik Bourguignon (jusqu'au 30 octobre). L'exposition est fermée les lundis et vendredis.
- LOUVAIN : Académie des Beaux-Arts, 30, L. Vander Kelenstraat : Le peintre Eduard Dewit (jusqu'au 6 novembre).
- 27 BEERSEL : Eglise Saint-Lambert, à 20 h : Concert par la Fanfare Royale Saint-Lambert, le chœur mixte et l'Harmonie Royale du Cercle Grétry avec la participation de Léopold Sluys, orgues, Louis Boets et Jenny Goossens-Vanvolsem, flûtes et Yvonne Vanden Bosch-Tassignon, chant.
- 28 OHAIN : Hameau de Ransbèche (Eglise Saint-Joseph), à 10 h : messe de la Saint-Hubert, bénédiction et distribution de petits pains, sonnerie de trompes de chasse, défilé de 250 cavaliers, d'un équipage de chasse à courre. Une fête champêtre clôturera cette cérémonie.
- TERVUREN : Fête de la Saint-Hubert. A 10 h : messe solennelle en l'église Saint-Jean l'Évangéliste; à 11 h : bénédiction des chevaux et de la meute et cortège dans le parc; à 15 h : Omme-gang avec la participation de fauconniers allemands avec leurs rapaces, de cornemuseurs écossais, de sonneurs de trompes, de groupes historiques et de nombreux cavaliers; à 19 h : concert de cors de chasse et tapoe.

NOVEMBRE 1973

- BRUXELLES : Musée d'Art Moderne, 1, place Royale : Aquarelles anglaises des XVIII^e et XIX^e siècles, provenant de la « Whitworth Art Gallery » de Manchester dans le cadre d'Europalia 73. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 17 h (jusqu'au 4 novembre) — Bibliothèque Royale Albert I^{er}, Mont des Arts : exposition « Le Livre d'Enfant — Epoque victorienne et contemporaine » dans le cadre d'Europalia 73. Ouvert tous les jours, sauf dimanches et jours fériés, de 10 à 18 h (jusqu'au 10 novembre) — Bibliothèque Royale Albert I^{er} (Cabinet des Médailles) : exposition « Personal Views 1850-1970 » dans le cadre d'Europalia 73. Ouvert tous les jours, sauf dimanches et jours fériés, de 9 à 17 h (jusqu'au 10 novembre) — Bibliothèque Royale Albert I^{er} (Salle des Donations) : exposition « La Miniature britannique 700-1500 » dans le cadre d'Europalia 73. Ouvert tous les jours, sauf dimanches et jours fériés, de 9 à 17 h (jusqu'au 10 novembre) — Théâtre National, Centre Rogier : exposition « Témoignage du Théâtre Elisabéthain » dans le cadre d'Europalia 73. Ouvert tous les jours, de 12 à 17 h et durant les spectacles (jusqu'au 8 novembre).
- HEVERLEE : Abbaye du Parc : exposition « Splendeur de Prémontré - Art ancien des abbayes norbertines des Pays-Bas ». Ouvert tous les jours, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h (jusqu'au 11 novembre).
- 1 DIEST : Pèlerinage folklorique à la Chapelle de Tous les Saints. Offrande de nombreux ex-voto.
- LOUVAIN : Concours national de musique « Pro Civitate » (jusqu'au 15 novembre).
- 2 DIEST : Galerie d'Art Esschius, Porte du Béguinage : œuvres récentes de Jacques De Sadeleer (jusqu'au 25 novembre).
- 3 ORP-LE-GRAND : Eglise Saint-Martin, à 20 h : concert par la chorale « La Psalette » de Bruxelles, avec orchestre et instruments anciens.
- 4 MONTAIGU : Célèbre procession aux chandelles (l'après-midi) dont les origines remontent à 1629 et à laquelle participent de nombreux pèlerins.
- 7 BRUXELLES : Palais du Centenaire (Heysel) : Salon INTERELECTRONIC (jusqu'au 14 novembre) — BRASILEXPORT 73 (jusqu'au 15 novembre).
- LOUVAIN : Académie des Beaux-Arts, 30, L. Vander Kelenstraat : exposition de la Chambre d'Art de Louvain (jusqu'au 20 novembre).

- 9 HEKELGEM : Centre Culturel de l'Abbaye d'Afligem : exposition de groupes (jusqu'au 25 novembre).
- 11 HAL : Basilique Notre-Dame, à 11 h : concert de carillon, par G. Van der Weyden.
- 14 BRUXELLES : Musée d'Art Ancien : 3, rue de la Régence, à 13 h 30 : conférence de Annie Grenez sur « Architecture et Formes » de Pierre-Louis Flouquet.
- 15 IXELLES : Chapelle de Boondaal, à 20 h 30 : Récital Pyta Schraeger.
- 17 MONT-SAINT-GUIBERT : Récital Julos Beaucarne. Renseignements : 010.652.90 M. Decelle.
- 20 BRUXELLES : Eglise protestante de Bruxelles (entrée à côté du 5, Coudenberg), à 20 h 15 : la Chorale Protestante de Bruxelles et récital d'orgue par H. Schoonbroodt.
- 21 BRUXELLES : Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence, à 13 h 30 : conférence par Gaston Fernandez sur « Rythmes incas » de Jo Delahaut.
- LOUVAIN : Académie des Beaux-Arts, 30, L. Vander Kelenstraat : exposition des œuvres du peintre Alfons Laureys et du ferronnier d'art Albert Nagels (jusqu'au 4 décembre).
- 22 IXELLES : Chapelle de Boondaal, à 20 h 30 : Récital Joy Biech.
- 28 BRUXELLES : Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence, à 13 h 30 : conférence d'Adrienne Callewaert-Fagnart sur « Figure couchée » de Henry Moore.
- 29 BRUXELLES : Palais du Centenaire (Heysel) : Salon International du Meuble (jusqu'au 3 décembre).
- 30 BRUXELLES : Salle des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean : Marcelle Truyens (tapisseries) expose jusqu'au 15 décembre.

DECEMBRE 1973

- 1 BERTEM : Fête de la Saint-Eloi.
- HEKELGEM : Centre Culturel de l'Abbaye d'Afligem : exposition de fin d'année sur le thème « Un cadeau plus approprié » (jusqu'au 31 décembre).
- MONT-SAINT-GUIBERT : Bal des commerçants.
- NIVELLES : Salle des Fêtes des Arts et Métiers, à 20 h : « Mistero Buffo » de Dario Fo, par le Théâtre National.
- 5 BRUXELLES : Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence, à 13 h 30 : conférence de Jacques Toussaint sur « Portrait de Lady Mary Douglas » de Joshua Reynolds.
- LOUVAIN : Académie des Beaux-Arts, 30, L. Vander Kelenstraat : le peintre René Claessens (jusqu'au 18 décembre).
- 12 BRUXELLES : Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence, à 13 h 30 : conférence de Françoise Popelier sur « Jésus chez Marthe et Marie », d'Abel Grimmer.
- 14 BRUXELLES : Palais du Centenaire (Heysel) : Jumping International de Bruxelles (jusqu'au 18 décembre).
- 15 BRUXELLES : Cathédrale Saint-Michel, à 20 h 15 : l'orchestre de chambre Pro Arte de Munich et la Chorale Protestante de Bruxelles dans des œuvres de Bach, Telemann, Mozart et Haendel.
- 16 NIVELLES : Féerie lumineuse de fin d'année (jusqu'au 2 janvier 1974).
- 18 IXELLES : Chapelle de Boondaal : exposition Stéphane Tessely. Tous les jours de 15 à 22 heures, jusqu'au 23 décembre.
- 19 BRUXELLES : Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence, à 13 h 30 : conférence de Marie-Thérèse Marlier-Philippe sur « L'enfant prodigue » de Joachim Beuckelaer.
- LOUVAIN : Académie des Beaux-Arts, 30, L. Vander Kelenstraat : le peintre Jos Dufour (jusqu'au 31 décembre).
- 24 HAL : Basilique Notre-Dame, à 17 h 30 : concert de carillon par J. Lerinckx, carillonneur de la ville.



VISEZ JUSTE...

VISEZ...

LOTÉRIE
NATIONALE

SECURITE — REGULARITE — HONNETETE ABSOLUES
AUCUNE RETENUE SUR VOS GAINS
Anonymat garanti

**BESOIN
d'ARGENT?**

SOLUTION IMMEDIATE

AUX MEILLEURES CONDITIONS

PRET

REMBOURSABLE DE 5 A 96 MOIS

BANQUE COMMERCIALE D'ESCOMPTE

47-48, VIEILLE HALLE AUX BLES
(GARE CENTRALE) 1000 BRUXELLES
TEL. 11.42.93 (7 lignes)


Hageland
route

Pour suivre avec le maximum d'efficacité la Route du Hageland et celle du Raisin (Druiven route), deux circuits régionaux récemment balisés en Brabant,

procurez - vous nos brochures de poche qui sont vendues 15 F l'exemplaire, à verser au C.C.P. 3857.76 de la Fédération Touristique du Brabant.


Druiven
route